

N° 50

Été 2025

Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe

Éditorial — Un trilemme difficile pour Donald Trump

Moïse Sidiropoulos

Le mercredi 2 avril 2025, le fameux « jour de la libération », Donald Trump a annoncé d'importantes augmentations des droits de douane face aux pays qui exportent beaucoup plus aux États-Unis qu'ils importent, c'est-à-dire aux pays avec qui les États-Unis enregistrent un important déficit commercial. Bien que personne ne devrait être surpris que Trump fasse tout ce qu'il a déjà annoncé pendant sa campagne électorale, ce retour du protectionnisme crée

une rupture majeure avec les principes du libre-échange tel qu'il s'est développé depuis la fin de la 2^{de} guerre mondiale en remettant en cause l'organisation des flux commerciaux internationaux et en provoquant ainsi une guerre commerciale en période de paix.

En effet, la rhétorique néo-mercantiliste de Trump vise à maximiser les exportations des États-Unis tout en réduisant leurs importations afin de dégager un

maximum d'excédents commerciaux, en s'appuyant sur la dénonciation des déficits commerciaux persistants des États-Unis et en faisant la promotion de la réindustrialisation du territoire américain. Toutefois, la hausse des droits de douane pourrait aussi exacerber les tensions inflationnistes, troubler les chaînes d'approvisionnement mondiales et engendrer un ralentissement significatif de la croissance en provoquant une récession à l'échelle mondiale.

Sommaire

Éditorial — Un trilemme difficile pour Donald Trump Moïse Sidiropoulos.....	1
Réforme des retraites en France : quelles sont les autres options ? Florence Huart.....	9
Confiance et satisfaction politique en Europe : Analyse des « Données European Social Survey » Carlos Berrou-Amezaga.....	21
Cibles et prévisions budgétaires : le rôle du Haut Conseil des finances publiques en France Théo Metz.....	31
Au-delà des facteurs financiers : le rôle des réseaux, de la confiance, et de l'engagement dans le maintien de l'agriculture biologique Thi Huong Nhay Nguyen ¹ , Thi Kim Cuong Pham, Anne Stenger.....	45

À cela s'ajoute aussi le risque de représailles commerciales, susceptible de nourrir aussi un cycle de conflits d'intérêts en suscitant des inquiétudes pour la stabilité économique au niveau mondial.

Dans un tel contexte où les instruments traditionnels de la politique commerciale, comme les droits de douane, sont redevenus des outils de pression géopolitique, la question de la valeur du dollar occupe une place stratégique. Ainsi, cette réflexion prend tout son sens à la lumière de l'histoire monétaire internationale contemporaine. Dans cette perspective, une dépréciation ciblée du dollar par rapport aux principales devises des pays partenaires pourrait constituer un levier stratégique. Cette dernière permettrait de restaurer la compétitivité des exportations américaines, de réduire les déficits commerciaux et d'offrir une porte de sortie politique, c'est-à-dire : lever progressivement les tarifs douaniers tout en revendiquant une victoire économique en préservant l'hégémonie mondiale du dollar.

Une telle manœuvre marquerait un tournant majeur dans la politique monétaire et commerciale américaine. Mais, dans un tel contexte, Donald Trump sera confronté à un trilemme difficile : pourra-t-il concilier des tarifs douaniers élevés avec un dollar plus faible et une continuation de l'hégémonie mondiale du dollar ?

Le paradoxe du déficit commercial américain et l'hégémonie du dollar

Les États-Unis enregistrent des déficits commerciaux importants depuis les années 1980. Bien qu'ils soient toujours excédentaires dans le secteur des services, ils sont déficitaires dans le secteur des biens (à savoir, la balance commerciale) avec presque le monde entier en important plus de biens qu'ils n'en exportent. Des pays comme la Chine, puis le Mexique et maintenant le Vietnam enregistrent des excédents commerciaux vers les États-Unis de plusieurs centaines de milliards de dollars. L'Union européenne dans son ensemble est excédentaire vis-à-vis des États-Unis : elle enregistre 240 milliards de dollars en exportations nettes vers les États-Unis (principalement des exportations de l'Allemagne).

Naturellement, ce déficit commercial américain soulève la question suivante : comment les États-Unis parviennent-ils à soutenir un tel déséquilibre commercial chronique sans provoquer une crise monétaire majeure qui entraînerait une dépréciation du dollar et/ou une crise inflationniste ?

La réponse est que les États-Unis parviennent, dans une très large mesure, à effectuer tout ce volume de transactions commerciales parce qu'ils ont le privilège de payer leurs importations avec leur propre monnaie, le dollar. En effet, le statut particulier du dollar américain, en tant que monnaie de réserve internationale, confère aux États-Unis une position centrale

(hégémonique) dans le système monétaire mondial et un « privilège monétaire » inédit : l'aptitude des États-Unis à émettre une monnaie admise au niveau international pour les règlements de tous les échanges leur permettant de financer leurs déficits extérieurs par une simple émission de leur propre monnaie. Ainsi, à l'image de n'importe quel pays doté d'une ressource naturelle rare qu'il peut extraire et vendre sur un marché, les États-Unis ont donc le privilège de produire (ou d'imprimer) des dollars afin de payer ce volume d'importations en provenance des autres pays exportateurs : les déficits commerciaux américains sont financés par une émission de dollars.

À première vue, il s'agit bien sûr de quelque chose d'anormal qui va à l'encontre des lois économiques traditionnelles, étant donné qu'un pays qui augmente constamment la quantité de sa propre monnaie verrait certainement à un moment ou un autre sa monnaie s'effondrer (se déprécier) et s'enfoncerait en même temps dans l'inflation. Mais ceci ne se présente pas dans le cas du dollar, car, même après l'effondrement du système de Bretton Woods au début des années 1970, ce dernier reste toujours la monnaie de réserve internationale. Malgré cette transformation, le dollar est demeuré la pierre angulaire du système monétaire international et il continue jusqu'aujourd'hui à être la monnaie essentielle permettant de réaliser le volume des transactions au niveau du commerce international en pleine expansion. En effet, l'émission des dollars par les États-Unis, dans le système *d'après* Bretton Woods, n'a plus l'obligation d'avoir une contrepartie en or. Mais l'hégémonie mondiale du dollar continue et sa valeur repose uniquement sur la confiance des marchés dans la solidité économique et géopolitique américaine.

Enfin, on pourrait voir l'hégémonie du dollar comme un « *privilège monétaire* » renforçant l'État américain pour être dominant au niveau économique et géopolitique, mais, en réalité, le dollar peut devenir aussi sa « *dépendance mondiale* » ou son fardeau. En effet, aux yeux de Trump, ce privilège monétaire ne suffit pas pour compenser les dommages causés à l'industrie américaine, car plus les pays exportateurs exportent de marchandises vers les États-Unis, plus l'industrie américaine décline, alors qu'au milieu de ce chaos international, les Américains se retrouveront sans industrie, avec des marchés financiers en crise et un État en faillite.

Un dollar plus faible au cœur de la stratégie de réduction du déficit commercial

À la suite de l'analyse précédente, on peut se poser la question suivante : que se passerait-il si, pour résoudre ce paradoxe du déficit commercial américain, l'État américain arrêta aujourd'hui l'émission de dollars pour financer ce déficit commercial, obligeant ainsi les Américains à ne plus importer des biens et à consommer uniquement les biens produits sur

leur territoire ? Cela entraînerait soudainement un krach économique d'une très grande ampleur sur les marchés au niveau mondial. Ceux qui vendent des produits aux États-Unis (qu'il s'agisse des Allemands qui vendent des voitures ou des Chinois et des Japonais qui vendent des ordinateurs et des téléviseurs) ne sauraient pas où les vendre, conduisant ainsi à une crise, car il n'y aurait plus de demande nécessaire afin d'absorber la production et l'offre de ces biens.

Une crise économique (et par extension, une crise politique) semblable à celle qui suit la crise boursière de 1929, se profilerait ainsi, qui pourrait être encore plus grave si la situation devenait incontrôlable avec l'effondrement d'un pays qui a aussi la force armée la plus puissante du monde.

Dans ce contexte, la question de l'appréciation ou de la dépréciation du dollar prend une importance stratégique. Contrairement aux prédictions de la théorie économique conventionnelle, la mise en place de tarifs douaniers par l'administration Trump n'a pas conduit à une appréciation du dollar, mais, au contraire, la monnaie américaine a enregistré une baisse d'environ 8 % face à l'euro depuis la seconde élection de Trump. Dans cette perspective, une dépréciation du dollar (de l'ordre de 20 % par rapport aux principales devises partenaires, selon certains observateurs) pourrait constituer un levier stratégique pour l'administration Trump.

Une telle dépréciation permettrait de restaurer la compétitivité des exportations américaines, de réduire les déficits commerciaux et enfin de compte, d'offrir une porte de sortie politique : lever progressivement les tarifs douaniers tout en revendiquant une victoire économique. Une telle manœuvre marquerait un tournant majeur dans la politique monétaire et commerciale américaine.

Cependant, les quantités de dollars que les entreprises des pays asiatiques ou européennes gagnent grâce à leurs exportations vers les États-Unis sont accumulées (thésaurisées) par leurs propres banques centrales. Ceci se produit car le dollar est la seule monnaie de réserve internationale sûre sur laquelle les banques centrales peuvent s'appuyer pour pouvoir soutenir leur propre monnaie. Ainsi, les banques centrales des pays à travers le monde ont intérêt à maintenir la valeur du dollar américain à un niveau relativement élevé.

De ce fait, détenant d'importants réserves, les banques centrales des pays partenaires des États-Unis ne laisseront pas le dollar se déprécier comme c'est le cas des autres monnaies des pays ayant des déficits commerciaux permanents. Ainsi, le dollar fort serait bénéfique à la fois pour les États-Unis car ces derniers pourront vendre leur dette publique américaine à bas prix

aux épargnants étrangers et pour les intervenants sur les marchés financiers afin de mieux gérer leurs placements lorsqu'ils opèrent sur les marchés boursiers et immobiliers américains.

Quel est vraiment l'objectif de Trump derrière ses décisions de politique tarifaire ?

Les tarifs douaniers proposés par Trump sont surestimés par la majorité des observateurs comme une arme efficace pour réduire les déficits commerciaux et réindustrialiser l'économie américaine. Trump, étant conscient de l'efficacité de ses mesures tarifaires, il pousse à l'extrême parce qu'il veut essentiellement mettre en place une négociation avec ses partenaires commerciaux. Quel est alors l'objectif de Trump ? Obliger ses partenaires commerciaux (la Chine, le Japon et l'Allemagne en Europe) pour qu'ils fassent l'une des deux choses suivantes ou les deux : transférer certaines de leurs activités industrielles aux États-Unis en utilisant leurs dollars accumulés et accepter d'échanger les obligations américaines qu'ils détiennent déjà contre de nouvelles obligations de l'État américain de durée extrêmement longue, à 30 ans, éventuellement contre des obligations à durée perpétuelle.

Les arguments de Trump derrière ça est que les gouvernements des pays partenaires commerciaux (Chine, Japon et Allemagne) gardent les salaires de leurs travailleurs relativement faibles pour avoir des faibles coûts de production et devenir plus compétitifs, ce qui fait que ces travailleurs ne peuvent acheter ni les produits de leur travail ni les produits américains importés. Au lieu de cela, ils vendent aux américains leur production à des prix compétitifs pour deux raisons : parce que leur coût de production est relativement faible et parce que le dollar est beaucoup plus élevé qu'il ne devrait l'être. Et pourquoi le dollar est-il si cher ? Parce que les dollars qu'ils gagnent en exportant vers les États-Unis sont conservés comme réserve internationale par leurs banques centrales respectives, ce qui entraîne la destruction de l'industrie américaine et des salaires durablement inférieurs aux salaires américains des travailleurs en Chine, au Japon et en Allemagne.

Quel sera l'impact sur l'Europe ? La seule chose que l'on puisse dire avec certitude est que le modèle de croissance économique allemand, qui est fondé sur les exportations nettes, sera finalement mis en cause. Étant donné que ce modèle de croissance économique allemand constitue l'épine dorsale de l'Union européenne, l'objectif de Trump marquera aussi la fin du modèle économique européen. L'Allemagne, quant à elle, a su tirer aussi un autre avantage de l'introduction de l'euro, la monnaie européenne, car la Banque centrale européenne (BCE), fortement inspirée par la tradition monétaire allemande de la Bundesbank, a adopté une politique rigoureuse qui a indirectement permis à l'Allemagne de renforcer sa compétitivité sans être soumise aux contraintes de l'appréciation de sa monnaie. Ainsi, l'Allemagne, en tant

qu'économie dominante de la zone euro, a privilégié ses propres intérêts de court terme, car la zone euro, construite sur la base d'un marché commun, a en principe favorisé l'économie allemande, dont le modèle de croissance économique repose sur la performance industrielle et les excédents commerciaux. Cette zone monétaire n'a pas permis aux autres États membres de la zone euro de défendre leur compétitivité, faute de pouvoir recourir à des outils comme les dévaluations monétaires ou l'imposition des droits de douane.

Quant à la Chine, les droits de douane sur les importations des États-Unis depuis la Chine, Trump les a réduits momentanément de 145 % à 30 %. Cependant, les droits de douane sont surestimés comme une arme pour châtier l'économie chinoise. Comme le précisent plusieurs économistes, l'impact de ces tarifs sur les exportations chinoises sera modeste, car le commerce mondial sera restructuré : les exportations chinoises vers l'Europe et le reste du monde augmenteront rapidement, tandis que les États-Unis achèteront davantage de produits au Vietnam et en Inde. De ce fait, la possibilité que la Chine succombe et accepte une forte appréciation du yuan pour éviter les tarifs douaniers de Trump est donc peu probable.

En revanche, s'il y a un bloc économique qui subira de graves pertes économiques à cause des tarifs douaniers de Donald Trump, c'est bien l'Union européenne, et non la Chine. On s'attend à un impact énorme sur l'Union européenne dans son ensemble. Cette dernière a 240 milliards de dollars d'exportations nettes, principalement des exportations de l'Allemagne et des Pays-Bas vers les États-Unis. Cet excédent commercial sera éliminé par des tarifs douaniers très agressifs et la possibilité que l'Europe succombe et accepte une forte appréciation de l'euro, dont le modèle de croissance reposant jusqu'ici sur les excédents commerciaux est confronté à sa disparition.

Une lecture des décisions de Trump à la lumière de l'histoire monétaire contemporaine

Malgré l'abandon du système de Bretton Woods en 1971 et la transformation du système monétaire international, le dollar est demeuré la pierre angulaire de ce système. Dans ce contexte, lorsque les taux d'intérêt élevés aux États-Unis ont entraîné une hausse massive du dollar face aux devises européennes et au yen japonais et des déséquilibres croissants dans la balance courante américaine, le célèbre Accord du Plaza (1985), illustre la capacité à coordonner une baisse concertée de la valeur du dollar face au yen et aux principales devises européennes pour rééquilibrer l'économie mondiale.

C'était un monde différent du monde d'aujourd'hui : un monde de coopération multilatérale marquée par la diplomatie monétaire. Mais après l'effondrement du bloc soviétique et la fin de la guerre froide, vers 1990, cette capacité de coordination internationale s'est érodée. Le

monde a été confronté à une série de crises économiques majeures : le krach obligataire de 1994, la crise asiatique de 1997, la crise russe de 1998, la crise financière mondiale de 2008, la crise de la dette souveraine européenne de 2010 à 2012, et plus récemment, la résurgence de l'inflation à partir de 2021. Cette succession d'instabilités révèle les fragilités structurelles du système monétaire international contemporain dont la stabilité apparaît de plus en plus illusoire et semble s'approcher de son point de rupture.

En faisant le parallèle entre la période de coopération dans le cadre du célèbre Accord du Plaza et aujourd'hui, la possibilité que la Chine succombe et accepte une forte appréciation du yuan pour éviter les tarifs douaniers de Trump est donc faible. Après avoir étudié attentivement l'Accord du Plaza, les dirigeants chinois s'attendent à ce que l'objectif de Trump soit de tenter de leur faire subir ce que Reagan a fait subir aux Japonais à l'époque. Pékin n'oublie pas que l'appréciation du yen à la suite de la mise en œuvre de l'Accord du Plaza a fait dérailler la croissance économique du Japon. En d'autres termes, il s'agit de forcer la Chine à choisir entre une forte appréciation du yuan ou des droits de douane élevés. Par ailleurs, les droits de douane élevés que Donald Trump a promis d'imposer aux produits chinois ne sont pas la principale préoccupation de la Chine.

Cela nous amène à la dimension politique et géostratégique de la question. Le véritable dilemme auquel Pékin est confronté est de savoir s'il faut ou non découpler l'économie chinoise du système monétaire international dominé par le dollar, transformant ainsi les BRICS (dont les principaux membres sont Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) en un système monétaire de type Bretton Woods avec le yuan au centre et l'excédent commercial chinois comme garantie de ce nouveau système international. Pour que les BRICS deviennent un concurrent sérieux du système monétaire international basé sur le dollar, la Chine devrait mettre ses excédents à la disposition des BRICS, comme les États-Unis ont fait dans les années 1950 et 1960 pour soutenir le système de Bretton Woods.

En conclusion, la meilleure chose à faire pour Trump serait donc de mettre la question des droits de douane sur la table des négociations. L'Europe, le Japon, la Corée du Sud et d'autres économies industrialisées accepteraient d'augmenter la valeur de leur monnaie par rapport au dollar. Les États-Unis, à leur tour, accepteraient probablement de réduire les droits de douane annoncés par Trump et ne conserveraient que ceux justifiés par des raisons de sécurité d'approvisionnement nationale. C'est une approche bien plus judicieuse que les accords commerciaux bilatéraux et les guerres tarifaires, ce qui répond au difficile trilemme auquel Trump est confronté.

La gouvernance économique de la zone euro

Réalités et perspectives

Amélie Barbier-Gauchard*, Moïse Sidiropoulos*, Aristomène Varoudakis#

L'ouvrage de référence pour comprendre les débats sur l'avenir de la zone euro.

Depuis la signature du Traité de Maastricht, le parcours de l'euro n'a pas été un long fleuve tranquille : critiques du rôle de la Banque centrale européenne, absence de politique budgétaire commune, crise de la dette souveraine, remise en cause des fondements de la monnaie unique... L'architecture de la zone euro pose des questions. L'UEM cherche un

second souffle dans un contexte international instable.

Cet ouvrage permet de **comprendre les difficultés auxquelles la zone euro est confrontée et les défis qu'elle doit relever pour se rapprocher d'une zone monétaire optimale**. En abordant à la fois les problématiques monétaires, budgétaires, fiscales, financières et bancaires, il permet de cerner, de façon exhaustive, les **différentes facettes de la gouvernance économique de la zone euro**.

Cet ouvrage s'adresse à un **public très large** : étudiants en sciences économiques, sciences politiques, droit, candidats aux concours des grandes écoles ou aux concours administratifs, praticiens ou observateurs de l'intégration européenne et, d'une façon générale, toute personne qui souhaite saisir les enjeux relatifs à l'union monétaire européenne.

Broché : 448 pages, 26,50 euros
Éditeur : De Boeck SUP (22 mai 2018)
Collection : Ouvertures économiques
Langue : Français
ISBN-10 : 2807320104
ISBN-13 : 978-2807320109

Pour une note de lecture, voir
<https://opee.unistra.fr/spip.php?article378>



* Université de Strasbourg, CNRS, BETA UMR 7522, F-67000 Strasbourg, France.

Économiste et professeur honoraire à l'Université de Strasbourg, France.

Réforme des retraites en France : quelles sont les autres options ?

Florence Huart*

La réforme des retraites de 2023 en France repose sur deux principales mesures pour assurer l'équilibre financier du système de retraite : le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation. Cette réforme, mal comprise par la population, a été rejetée par de nombreux Français. La communication gouvernementale a manqué de transparence, faute d'une explication de l'ensemble des scénarios possibles. L'article analyse les déterminants de l'équilibre financier du système et explore un ensemble de mesures qui agissent essentiellement sur les recettes du système. Les propositions concernent l'emploi des jeunes et des seniors, la diversification de l'épargne, la lutte contre les discriminations liées à l'âge et au genre, et le développement de la littératie financière pour une meilleure compréhension de l'avenir du système de retraite.

Codes JEL : H55, J26.

Mots clefs : retraites, taux d'actualisation, système par capitalisation.

Introduction

Le premier ministre François Bayrou, nommé en décembre 2024, n'a pas suspendu la réforme des retraites de 2023, et ce malgré les demandes insistantes de syndicats et partis politiques. Cette réforme repose sur deux principales mesures pour assurer l'équilibre financier du système : un recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et un allongement de la durée de cotisation à 172 trimestres. La première mesure vise à maîtriser l'évolution des dépenses de retraite, la seconde à augmenter les recettes. Le recul de l'âge légal contribue aussi à l'augmentation des recettes, puisque l'activité et, donc, les contributions, sont prolongées. Ces mesures ont été repoussées par une majorité de Français, qui ne comprennent pas la réforme. Ce n'est pas étonnant. Dans la communication du gouvernement d'Elizabeth Borne, il manquait de la transparence et une vision globale du sujet. Le 22 mars 2023, le président de la République, Emmanuel Macron, déclarait qu'il n'y avait pas « 36 solutions ». Pourtant, d'autres facteurs influencent l'équilibre financier du système. Du côté des dépenses, il y a peu de solutions satisfaisantes pour les futurs retraités,

parce qu'elles concernent leurs droits. Il faut donc agir du côté des recettes¹.

Les dépenses

Les dépenses dépendent du nombre de retraités, de la durée de leur retraite, et du montant de leurs pensions. Le nombre de retraités découle de la démographie (naissances et décès). Compte tenu de l'augmentation importante des naissances entre 1946 et 1973 (baby-boom), il faut s'attendre à des départs à la retraite nombreux jusqu'en 2037, si l'âge de départ à la retraite est de 64 ans. Après 2037, les départs seront moins nombreux. La durée de la retraite résulte, elle, de l'âge légal de départ à la retraite, des choix individuels de partir à la retraite plus tard, et de l'espérance de vie.

Quant au montant des pensions, il relève du taux de remplacement au moment du départ à la retraite, c'est-à-dire des droits à pension calculés en proportion du salaire (ou revenu d'activité) de référence, puis de l'indexation des pensions sur l'inflation au cours de la période de la retraite. Il augmente avec le niveau des salaires, mais il

¹ En fin d'article, un schéma décrit les déterminants de l'équilibre financier du système de retraite.

* Université de Lille.

peut être réduit si le système de retraite assure un taux de remplacement plus faible ou une sous-indexation. Avec la réforme de 1993, il a été réduit parce que le salaire de référence n'est plus la moyenne du salaire des 10 meilleures années mais des 25 meilleures (régime général), et parce que la revalorisation de la pension ne se fait plus en fonction de la croissance des salaires mais des prix, si bien qu'il y a un manque à gagner dans les périodes où les salaires progressent vite grâce aux gains de productivité (Blanchet, 2020).

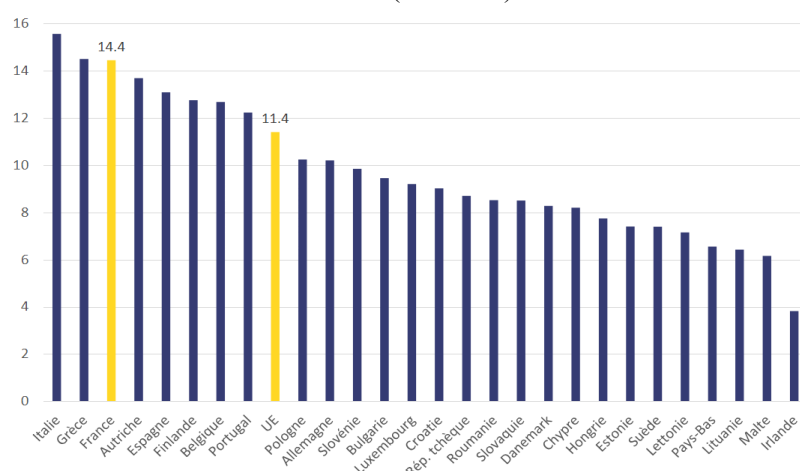
La durée de cotisation, qui ouvre les droits à la retraite, influence le montant des cotisations.

En France, il y a un peu de capitalisation, avec le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR). C'est un fonds d'investissement public pour les pensions du secteur privé, qui participe aussi au financement des retraites. Sa taille est relativement faible : il avait 21,2 milliards d'euros d'actifs sous gestion à la fin 2023 (FRR, 2024). Les recettes de cotisations proviennent de l'application d'un taux à une assiette, qui est composée des salaires et autres revenus d'activité (dans le

cas des non-salariés du secteur privé). Pour un taux de cotisation donné, les recettes augmentent avec l'assiette. Pour les salaires, l'assiette dépend du taux de salaire horaire qui s'applique au nombre d'heures travaillées. Elle peut augmenter malgré une baisse des heures travaillées à condition que les gains de productivité du travail ou un meilleur partage de la valeur ajoutée entre profits et salaires permettent une augmentation des salaires. Dans la fonction publique, elle est liée à l'évolution du point d'indice. Globalement, pour l'ensemble des revenus d'acti-

tivité, l'assiette repose sur le nombre d'emplois ou taux d'emploi (part des personnes en emploi dans la population en âge de travailler), donc sur le dynamisme de l'économie (croissance, productivité) et l'évolution de la population (taux de fécondité, flux migratoires). Il convient de noter qu'une hausse des salaires accroît à la fois les recettes actuelles (cotisations) et les dépenses futures (pensions), mais dans une perspective intertemporelle, cela ne pose pas de problème s'il y a une hausse continue des salaires – ce qui devrait être observé dans une économie dont le PIB (produit intérieur brut) augmente continûment. Il est ainsi nécessaire de garantir une croissance économique soutenue. Le taux de dépendance des personnes âgées est l'une des variables les plus susceptibles d'exercer des pressions sur le système de retraite. C'est le rapport entre le nombre de personnes âgées (plus de 65 ans) au nombre de personnes d'âge actif (20-64 ans). Un taux de dépendance élevé peut nécessiter la création de nouvelles ressources (sinon la baisse du montant des pensions) s'il se traduit par plus de pensions à payer relativement aux recettes de cotisations à percevoir. Il est de 38 % en France en 2022. Bien

Graphique 1 : Dépenses publiques de pensions dans les pays de l'UE en 2022 (% du PIB)



Source : données extraites de European Commission (2024a).

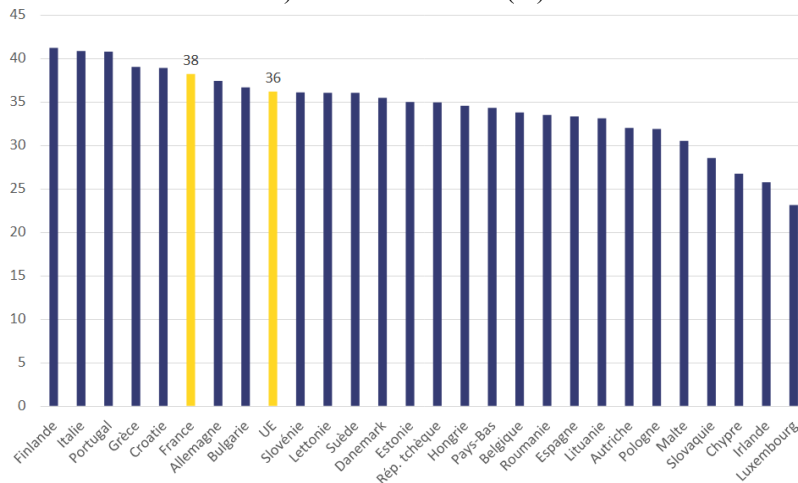
La part des dépenses publiques de pensions dans le PIB est élevée en France : elle est de 14,4 % du PIB en 2022, au-dessus de la moyenne de l'Union européenne (UE), qui est à 11,4 % du PIB. C'est le troisième niveau le plus élevé dans l'UE, après l'Italie et la Grèce (Graphique 1).

Les recettes

Les recettes peuvent avoir différentes sources : cotisations, impôts, revenus de placements. En France, le système de retraite est essentiellement financé par des cotisations. Des recettes fiscales issues de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) viennent en complément. Dans un système de retraite par répartition, ce sont les cotisations des actifs en emploi d'aujourd'hui et les cotisations de leurs employeurs qui financent les pensions des retraités d'aujourd'hui. Par souci d'équité intergénérationnelle, les cotisants doivent bénéficier eux-mêmes quand ils seront vieux de leurs pensions, qui seront financées par les actifs des générations plus jeunes.

que ce niveau soit plus élevé que la moyenne de l'UE, qui est à 36 % (Graphique 2), il pourrait être plus faible que la moyenne de l'UE dans deux décennies – selon les projections communiquées par le Trésor français à la Commission européenne (European Commission, 2024) – étant donné que le taux de fertilité en France est le plus élevé dans l'UE (1,82 par femme en France contre 1,50 en moyenne dans l'UE en 2022).

Graphique 2 : Taux de dépenses des personnes âgées (65+ / 20-64 ans) dans l'UE en 2022 (%)



Source : données extraites de European Commission (2024a).

En revanche, la France n'a pas de bonnes performances en matière de taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans (personnes de 55 à 64 ans en emploi en pourcentage de la population de 55 à 64 ans). En 2023, il n'était que de 58 % contre 64 % en moyenne dans l'UE (Graphique 3). C'est un autre facteur de risque pour le système de retraite, car il entraîne un niveau plus élevé de dépenses de pensions et un manque de recettes de cotisations. La réforme de 2023 va améliorer le taux d'activité du groupe d'âge des 55-64 ans, mais cela n'implique pas une augmentation du taux d'emploi de ce groupe². La contribution de la productivité du travail à la croissance du PIB est trop faible, voire négative récemment (Graphique 4).

L'architecture du système

Il existe deux grands modes de financement dans un système de retraite : par réparti-

² Pour rappel, le taux d'activité est le rapport de la population active (personnes en emploi et au chômage) à la population en âge de travailler, tandis que le taux d'emploi est le rapport des personnes en emploi à la population en âge de travailler.

tion ou par capitalisation. La répartition s'appuie sur les cotisations des actifs pour payer les pensions des retraités actuels. La capitalisation consiste en l'accumulation d'une épargne retraite, qui repose sur le réinvestissement des revenus générés par des placements financiers. La différence évidente entre les deux systèmes est que le risque financier repose sur les employeurs et l'État dans le système par répartition (selon les évolutions démographiques et économiques)³ et

sur les retraités dans le système par capitalisation (selon les évolutions des marchés financiers et les frais de gestion des fonds). Une différence subtile est que les revenus de retraite sont plus exposés au risque politique dans un système de répartition que dans un système de capitalisation, parce que les pensions sont trop dépendantes de la situation des finances publiques (Diamond, 1994). Ce risque est symptomatique des réformes des retraites en France depuis une trentaine d'années (1993, 2003, 2010, 2014 et 2023) : elles ont lieu quand le déficit public s'aggrave (sauf en 2014). Et ce n'est pas pour

rendre le système plus généreux.

Dans le système par répartition, il y a deux régimes : à prestations définies et à cotisations définies. Dans un régime à prestations définies, le montant des pensions dépend de la durée de cotisation et du taux de remplacement. Dans un régime à cotisations définies, le montant des pensions dépend des cotisations versées et du rendement des fonds investis. Ce type de régime est une forme de capitalisation collective⁴. Les cotisations sont placées dans des fonds collectifs. En France, les deux régimes coexistent, le régime à prestations définies s'appliquant au régime général, et le régime à cotisations définies aux régimes complémentaires. Les deux régimes n'ont pas les mêmes inconvénients. Le régime à prestations définies permet un taux de remplacement en principe correct, mais pas pour ceux qui changent fréquemment d'emploi, tandis que le régime à cotisations définies facilite le portage

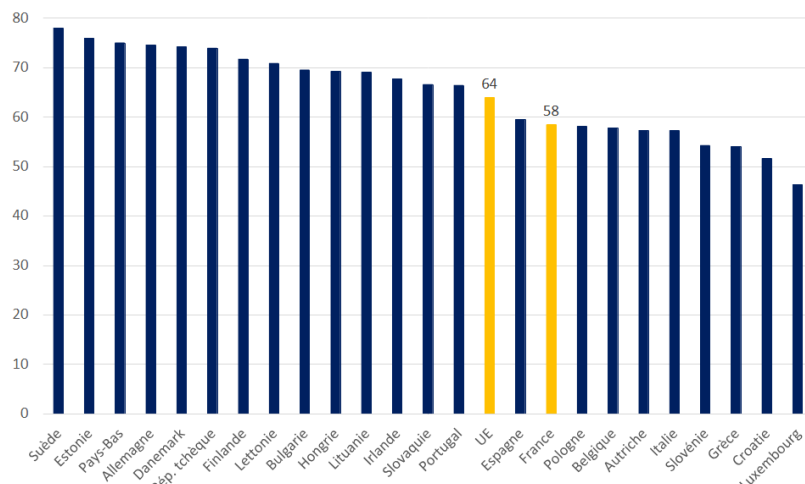
³ Les employeurs sont exposés à un risque d'augmentation des charges sociales si l'État décide d'augmenter les taux de cotisation pour corriger le déséquilibre financier du système.

⁴ Par exemple, en France, il y a le Régime de retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP).

des droits, mais les performances des fonds sont variables et les frais de gestion de ces fonds peuvent être élevés (Blake, 2000).

flation ou sur la croissance des salaires. Dans le système par points, les droits accumulés dépendent de la transformation des cotisations en

Graphique 3 : Taux d'emploi des personnes de 55 à 64 ans dans les pays de l'UE en 2023 (%)



Source : données de l'OCDE.

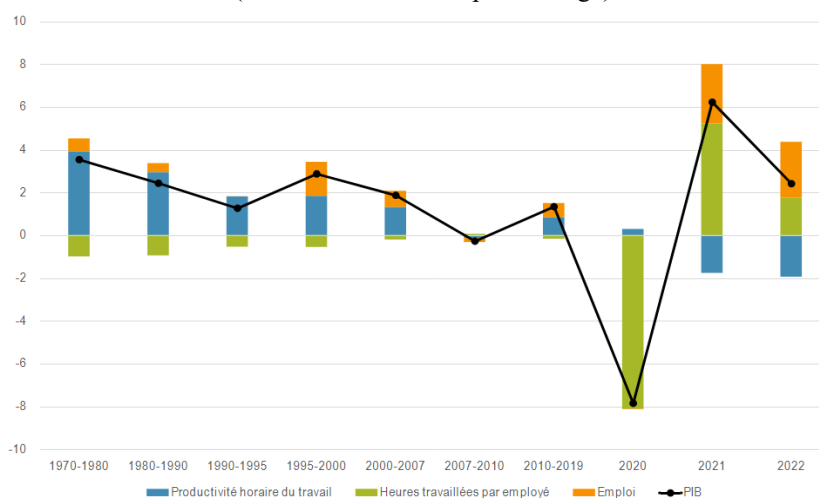
En Suède, par exemple, les cotisations alimentent à la fois un compte notionnel (répartition) et un fonds de pension (capitalisation). Un système de compte notionnel s'apparente au régime à cotisations définies. Chaque assuré a un compte virtuel, qui enregistre ses droits à la retraite en fonction des cotisations que lui et son employeur versent. Au moment de partir à la retraite, les droits sont convertis en pension sur la base d'un coefficient de conversion. Avant la pandémie de Covid-19, le gouvernement français avait envisagé la mise en place d'un système de retraite universel par points dans lequel chaque euro cotisé aurait donné lieu à des points pour définir le montant de la pension. Les deux systèmes de compte notionnel et par points reposent sur le principe de cotisations donnant lieu à des droits. Ils diffèrent en ce qui concerne l'accumulation des droits et leur conversion en pension (Blanchet, Bozio et Rabaté, 2016). Dans le système de comptes notionnels, les droits dépendent de l'évolution des salaires sur laquelle les cotisations s'appliquent. Le montant de la pension (taux de remplacement) et son évolution (revalorisation) dépend du choix d'indexer le coefficient de conversion sur l'in-

nombre de points acquis (valeur d'achat du point) et le montant de la pension découle, lui, du coefficient de conversion des points en pension (valeur de service du point).

Étant donné l'allongement de la durée de vie, de plus en plus de pays choisissent d'indexer certains paramètres du système de répartition sur l'espérance de vie (OECD, 2023). Des ajustements sont faits à la hausse pour l'âge de départ à la retraite (Danemark, Grèce, Finlande, Italie, Pays-Bas, Slovaquie, Suède) ou à la baisse pour le montant des pensions (Espagne, Finlande, Italie, Portugal, Suède). Cependant, il faut apporter des exceptions à ce type d'indexation, sinon cette mesure est inégalitaire, car l'espérance de vie n'est pas la même pour toutes les catégories socio-professionnelles et peut même être plus faible pour les personnes qui ont des métiers à forte pénibilité. Pourtant, les tendances dans les réformes récentes des pays de l'OCDE sont une réduction des dispositions spéciales en matière de retraite pour les emplois dangereux ou pénibles (OECD, 2023).

Pour développer la capitalisation, plusieurs types de fonds de pension ou de plans d'épargne retraite (PER) peuvent être mis en place, avec une

Graphique 4 : Contributions à la croissance annuelle du PIB en France (variation annuelle en pourcentage)



Source : données de l'OCDE (Compendium of Productivity Indicators 2024).

participation volontaire ou obligatoire. Il y a des PER collectifs (PER d'entreprise) et des PER individuels. En France, la loi PACTE de 2019 crée un nouveau PER à titre individuel ou en entreprise pour rendre l'épargne retraite plus attractive. En particulier, le nouveau PER peut regrouper différents produits d'épargne retraite, il est portable d'une entreprise à l'autre (en cas de changement d'emploi), l'épargne peut être liquidée en rente ou en capital au moment du départ à la retraite, il est possible de l'utiliser pour l'achat de la résidence principale ou en cas d'accident de la vie, et de déduire les versements volontaires de l'assiette de l'impôt sur le revenu⁵.

Dans les années 1990, un rapport de la Banque mondiale (World Bank, 1994) expliquait qu'un système de retraite devait remplir trois fonctions : *l'épargne* pour préparer la retraite, *la redistribution* pour aider les travailleurs à bas salaires qui ne peuvent pas épargner suffisam-

Le taux d'actualisation

Dans une perspective de long terme, l'évaluation de l'équilibre financier du système de retraite dépend de la manière dont on évalue une somme versée ou reçue dans le futur en termes d'euros aujourd'hui. Quelle est la valeur actuelle des engagements financiers futurs tels que les pensions de retraite ? Pour la calculer, il faut un taux d'actualisation. Plus ce taux est élevé, plus la valeur actuelle des engagements futurs est faible, et plus il est faible, plus cette valeur est élevée. Généralement, on se sert d'un taux de rendement d'un actif sans risque pour le taux d'actualisation, par exemple, le taux des emprunts d'État. Or ce taux augmente, et demeurera durablement à un niveau plus élevé, étant donné la montée de l'endettement de l'État.

La commission des finances du Sénat observe que dans le compte général de l'État 2021, le taux d'actualisation retenu est à $-1,37\%$ (rap-

Tableau 1 : Les trois piliers d'un système de retraite

	1^{er} pilier public obligatoire	2^{ème} pilier privé obligatoire	3^{ème} pilier volontaire
Fonctions	Redistribution Assurance	Épargne Assurance	Épargne Assurance
Formes	Retraite par répartition à prestations définies Lutte contre la pauvreté des personnes âgées : sous conditions de ressources, garantie de pension minimale, ou montant forfaitaire	Retraite par répartition à cotisations définies Plan d'épargne individuel ou professionnel	Retraite par capitalisation Plan d'épargne individuel ou professionnel
Financements	Impôts et cotisations Non financé	Cotisations Entièrement financé	Cotisations Entièrement financé
Risques	Démographie Politique	Mobilité professionnelle Faillite de l'entreprise	Investissements Marchés financiers

Source : inspiré de World Bank (1994).

ment, et *l'assurance* pour protéger les épargnants contre des chocs qui anéantiraient leur épargne (récession, inflation, mauvais placements). Pour remplir ces fonctions, le rapport préconisait trois piliers : un premier pilier public obligatoire, un deuxième pilier privé obligatoire, et un troisième pilier volontaire (tableau 1). Combiner les trois piliers revient à organiser une diversification des risques.

port du Sénat N° 115, 2022-2023). C'est le taux des obligations assimilables du Trésor indexées sur l'inflation européenne (OATÉi) échéance juillet 2036 au 31 décembre 2021⁶. Elle a calculé les engagements de retraites de l'État à la fin de 2021 en fonction du taux d'actualisation. Avec un taux d'actualisation de $-1,37\%$, il y aurait un besoin de financement (déficit) de 92 milliards d'euros (à horizon 2070). Le déficit serait réduit

⁵ Fin 2023, plus de 10 millions de nouveaux PER avaient été ouverts, pour un encours total de 102,8 milliards d'euros. Source : [DG Trésor](#).

⁶ Un taux des OATÉi négatif est un cas exceptionnel. Il résultait de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE), qui avait eu recours à des programmes d'assouplissement quantitatif dans un contexte d'inflation faible. Actuellement, les OATÉi ont des taux qui varient de 0,10 à 3,15 % selon l'échéance. Source : [Agence France Trésor](#).

à 21 milliards d'euros avec un taux d'actualisation de 0 %. Et pour un taux d'actualisation de 1,5 %, il y aurait une capacité de financement (excédent) de 15 milliards d'euros.

Le taux d'actualisation n'est pas toujours le même dans les rapports du Conseil d'Orientation des Retraites (COR). Quand il évalue le solde financier du système de retraite à différents horizons, 25 ans ou plus, il choisit un taux d'actualisation basé sur le rendement des placements du FRR (rapport de 2006), un taux de 2 % (rapports de 2010 et 2012), la productivité potentielle apparente du travail (2015 à 2017) ou la croissance annuelle du PIB (depuis 2018).

Le choix du taux d'actualisation mérite d'être discuté (Brown et Wilcox, 2009). Le taux des rendements des obligations d'État reflète le risque des actifs, et non celui des passifs. En principe, dans un régime à prestations définies, les pensions à verser sont sûres, pour autant que les contribuables soient prêts, si nécessaire, à supporter une charge fiscale plus lourde. Aux États-Unis, les États ont actualisé leurs passifs au taux de rendement attendu de leur actifs, ce qui a conduit à des taux d'actualisation trop élevés et à une sous-estimation de leurs passifs (Novy-Marx et Rauh, 2009).

Ce n'est pas simple de choisir le bon taux d'actualisation, parce que les passifs de pension ne sont pas échangés sur les marchés financiers. Il est nécessaire de faire des hypothèses sur l'évolution de variables démographiques (ratio de dépendance, mortalité, migrations) et économiques (emploi, revenus, prix). Du côté des actifs, le régime français repose peu sur la capitalisation (le FRR). Il faut calculer la valeur actualisée des cotisations perçues dans le futur. Ces cotisations reposent sur la dynamique de l'emploi, pas sur celle des marchés financiers. Enfin, pour les revenus futurs tirés de l'épargne retraite, le taux d'actualisation ne devrait pas être constant sur longue période : au lieu d'utiliser un taux d'intérêt identique pour toutes les années, il est préférable d'utiliser une structure par terme des taux d'intérêt (idéalement, un taux de rendement réel net d'impôt et de frais). Vu ces difficultés, il n'est pas étonnant que les instituts aient recours à des calculs plus simples fondés sur le rendement des obligations d'État ou le taux de croissance du PIB.

L'état du système

D'après le rapport du COR en 2024, le système de retraite a été excédentaire de 2021 à 2023.

Mais selon ses projections, il devrait être déficitaire en 2024 et les années suivantes. Pour les projections sur longue période, le COR s'appuie sur différents scénarios de croissance de la productivité du travail (0,4 %, 0,7 %, 1 % et 1,3 %) et de taux de chômage (5 %, 7 % et 10 %) en retenant une croissance de la productivité de 1 % et un taux de chômage de 5 % dans son scénario de référence. Ces variables économiques sont déterminantes dans l'évolution des revenus d'activité et des pensions. Dans tous les scénarios, le système serait en déficit : le solde serait à -0,8 % du PIB à l'horizon 2070 dans le scénario de référence, variant de -2,2 % du PIB (croissance de la productivité à 0,4 %) à -0,2 % du PIB (croissance de la productivité à 1,3 %). La situation patrimoniale nette du système de retraite obligatoire en répartition est, elle, positive. Le COR l'évalue à 178,5 milliards d'euros à fin 2023 (6,8 % du PIB). Elle était de 163,2 milliards à fin 2021 (rapport COR 2022) et 160,8 milliards à fin 2022 (rapport COR 2023).

Dans sa communication au Premier ministre François Bayrou, en février 2025, la Cour des comptes retient deux hypothèses de croissance de la productivité (0,7 % comme référence, et 1 %) et de taux de chômage (7 % comme référence, et 5 %) pour des projections à horizon 2035 et 2045. Elle prévoit une dégradation de la situation financière du système de retraite (régimes obligatoires de base et complémentaires), avec un déficit de 6,6 milliards d'euros en 2025 (0,2 % du PIB), qui s'aggrave les années suivantes, jusqu'à 14,6 milliards en 2035 (0,4 % du PIB) et 31,6 milliards en 2045 (0,9 % du PIB) ou 24,6 milliards (0,7 % du PIB) avec une croissance de la productivité à 1 %⁷.

Des exemples de mesures

Le gouvernement français a fait la réforme des retraites pour assainir les finances publiques. Ce ne sont pas les dépenses de retraite qui doivent être réduites. Il faut faire un audit de l'ensemble des dépenses publiques pour réduire toutes les dépenses qui vont au-delà des fonctions régaliennes de l'État (sécurité et justice), de la protection sociale, et des secteurs stratégiques (santé, éducation, énergie, agriculture, technologies numériques). Toute subvention de l'État devrait

⁷ Cependant, il convient de tenir compte des produits financiers des régimes de retraite complémentaires dans les recettes. Dans ce cas, le déficit serait de 0,6 milliards d'euros en 2025 (Cour des comptes, 2025, page 44). Il faudrait aussi ajouter dans les dépenses les charges financières, mais les chiffres ne sont pas communiqués.

avoir une contrepartie, par exemple, des parts dans le capital de l'entreprise aidée. Ensuite, il faut remettre à plat le système de prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), car il n'est pas favorable à la croissance et l'emploi. Et il faut supprimer toutes les niches fiscales (crédits d'impôts) qui ne font pas partie des secteurs stratégiques.

Concernant les recettes du système de retraite, qu'il faut augmenter, plusieurs politiques sont possibles. Elles touchent à l'éducation, à la formation tout au long de la vie, à l'emploi, à la famille, à l'immigration, à l'investissement. On doit développer les compétences pour favoriser l'accès à des emplois mieux rémunérés, aider les familles à concilier vie professionnelle et vie personnelle, permettre les choix individuels d'aménagement de la durée du travail selon le cycle de vie, investir dans l'énergie propre, développer le portefeuille du FRR. Tout cela implique de prendre des mesures dans quatre grands domaines : croissance, emploi, société et finance.

Croissance

Les gouvernements d'ici ou d'ailleurs tentent de réformer les systèmes de retraite avec une idée principale : faire travailler les gens plus longtemps. Pour cela, il faut de la croissance économique. Les principaux moteurs de la croissance sont l'accumulation de capital, la qualité du travail, et la technologie. Il faut donc des mesures propices à l'investissement, à l'éducation et à l'innovation. On peut envisager de :

- Créer un marché unique européen pour les actions et les obligations pour mieux diriger l'épargne vers l'investissement ;
- Créer un impôt unique européen sur les bénéfices des entreprises multinationales pour mettre fin à la concurrence fiscale et financer les investissements dans la transition écologique et la santé ;
- Subventionner les dépenses d'équipements en énergie propre des ménages pour des biens produits dans l'UE ;
- Adapter les subventions des dépenses d'équipements en énergie propre à des critères relatifs au climat (nombre de jours avec des températures extrêmes) et aux infrastructures (densité du réseau de transports publics) ;

- Renforcer les enseignements dans les STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) ;
- Revaloriser les formations professionnelles en développant les certifications dans les secteurs d'avenir ;
- Développer les bourses d'études pour les formations aux métiers de la high-tech (programmation) ;
- Subventionner les abonnements aux plateformes d'intelligence artificielle dans le système éducatif ;
- Faciliter les visas de long séjour dans les technologies numériques, les sciences de la vie et l'énergie propre (reconnaissance des diplômes).

Emploi

Dans la mesure où la réforme des retraites vise à allonger la durée de la vie professionnelle, il importe de favoriser l'employabilité des seniors, mais aussi celle des jeunes à la sortie du système éducatif et celle des adultes quand ils doivent ou veulent changer de métier.

L'accent doit être mis sur l'adaptabilité des conditions de travail des seniors. Pour faciliter leur maintien dans l'emploi – sur une base volontaire – il est utile de connaître les raisons qui les motivent à reporter leur départ à la retraite. Elles sont diverses (Iparraguirre, 2020) : revenu insuffisant et besoins financiers, maintien du mode de vie, ruptures dans le parcours professionnel, modèle sociologique de parcours de vie, statut marital, perception de la place du travail dans la vie, capacités cognitives et physiologiques, traits de personnalité, reconnaissance et importance du travail, interactions sociales, satisfaction au travail, adaptation des modalités du travail (temps partiel ou temps flexible, réduction de l'exposition au risque, des niveaux de responsabilité ou de l'intensité du travail).

Par ailleurs, la fiscalité sur le travail n'est pas incitative en termes d'offre et de demande de travail. Le coin fiscal, défini comme la charge fiscale (cotisations salariales et patronales, impôt sur le revenu) en proportion des coûts du travail (rémunérations), est particulièrement élevé. En 2023, pour une personne célibataire sans enfant et avec un revenu équivalent au salaire moyen, il était de 46,8 % en France contre 34,8 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (OECD, 2024). Dans ce coin fiscal, la part patronale est à 26,6 %, ce qui est le niveau le plus élevé de tous les pays de l'OCDE et le double de la moyenne

(13,4 %). Pour un couple avec deux enfants, et des niveaux de revenu correspondant à 100 % et 67 % du salaire moyen, le coin fiscal est à 40,6 % (29,5 % en moyenne dans l'OCDE). Les impositions sur le travail s'élèvent à 23,4 % du PIB en France en 2022, et les impositions sur le capital à 11,2 % du PIB. Ce sont les niveaux les plus élevés des pays de l'UE (European Commission, 2024b).

Il est également important de revaloriser les salaires dans les métiers et dans les secteurs qui souffrent d'un manque d'attractivité. Par exemple, dans la fonction publique, il y a des difficultés de recrutement des enseignants, ce qui est nuisible à la qualité du système éducatif, et il y a un manque d'informaticiens qualifiés, ce qui représente une vulnérabilité en matière de cybersécurité. Rappelons que des politiques qui promeuvent l'emploi servent en même temps au financement du système de retraite.

Il serait intéressant de réfléchir à des mesures telles que :

- Rendre les transports publics gratuits pour les alternants et la reprise d'étude (formation continue) ;
- Soutenir le maintien dans l'emploi des séniors (satisfaction au travail, formation continue dans les technologies numériques, flexibilité des horaires, réduction du temps de travail, adaptation des postes à la santé) ;
- Réduire les cotisations patronales de sécurité sociale (hors vieillesse) pour l'emploi des séniors ;
- Mieux faire connaître les dispositifs de retraite progressive et de cumul emploi-retraite ;
- Augmenter le nombre de médecins du travail pour programmer des visites médicales plus régulières et vérifier s'il faut aménager les postes et conditions de travail ;
- Généraliser le temps partiel thérapeutique pour la reprise du travail après un arrêt prolongé ;
- Rendre le marché immobilier plus liquide en réduisant les droits de mutation pour faciliter la mobilité professionnelle ;
- Ne plus geler le point d'indice dans la fonction publique.

Société

Les réformes ne doivent pas être conçues seulement pour régler des problèmes de financement. Elles doivent être pensées aussi pour répondre à des problèmes de justice sociale. A cet égard, les attitudes vis-à-vis des personnes âgées et des femmes doivent s'améliorer.

Il existe des stéréotypes et des discriminations à l'encontre des travailleurs âgés (*cf.* Iparraguirre, 2020). Sur le lieu de travail, ils sont jugés moins productifs, moins flexibles, moins créatifs, peu innovants, peu disposés au changement, peu portés à l'apprentissage de nouvelles compétences et à l'adaptation aux nouvelles technologies, et plus coûteux (ancienneté, maladie, risque d'accidents). Les discriminations se manifestent à l'embauche (difficultés à trouver un emploi) et au cours de la carrière (moins susceptibles d'être promus, plus susceptibles d'être ciblés dans les restructurations d'entreprise). Les discriminations liées à l'âge ne concernent pas seulement les vieux mais aussi les jeunes. Selon une enquête spéciale Eurobaromètre de 2023 sur la discrimination dans l'UE, l'âge est le premier critère de discrimination à l'embauche (trop jeune ou trop vieux), qui est cité dans les réponses (52 % des réponses)⁸. L'âge est aussi la principale forme de discrimination au travail, devant la discrimination liée au genre, et ce sont les travailleurs de plus de 50 ans qui sont les susceptibles de la ressentir (OECD, 2020).

Les femmes bénéficient de majorations de durée d'assurance (trimestres attribués) pour enfants et d'une majoration de pension si elles sont mères de trois enfants ou plus. Il faut aller plus loin et réduire l'âge de départ à la retraite pour toutes les femmes. Certes, c'est une mesure qui accroîtrait le besoin de financement du système, mais c'est un choix politique que l'on peut faire dans un système de répartition. Ce serait une réparation pour les corvées et mauvais traitements que les femmes subissent dans la société tout au long de la vie (tâches domestiques, inégalités salariales, déconsidération, harcèlement, violences)⁹. Dans les premières années du système d'État providence britannique, l'âge de la retraite

⁸ L'étude peut être consultée sur le [site de l'Union européenne](#).

⁹ En France, 35 % des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans, et 41 % du harcèlement sexuel au travail. Dans l'UE, les pourcentages sont 31 % dans les deux cas. Source : [European Institute for Gender Quality](#).

était fixé à 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes¹⁰.

De manière générale, les femmes doivent être aidées pour accéder à des emplois mieux rémunérés et pour maintenir leur activité professionnelle quand elles ont des enfants ou quand elles ont des parents dépendants.

Pour l'emploi des seniors et des femmes, on pourrait concevoir des mesures comme :

- Lancer régulièrement des campagnes d'information pour corriger les préjugés contre les travailleurs âgés ;
- Susciter les initiatives pour mettre en place des équipes mixtes de travailleurs jeunes et âgés ;
- Développer les solutions technologiques pour offrir des outils et équipements adaptés aux personnes âgées ;
- Subventionner les formations aux technologies numériques pour les travailleurs âgés ;
- Programmer des visites d'ergonomes dans le secteur public et le secteur privé ;
- Octroyer des bourses d'étude aux filles dans les filières universitaires STIM ;
- Investir dans les structures de garde d'enfants ;
- Investir dans les structures d'accueil des personnes âgées.

Finance

La mise en place du Droit à l'Information, dispositif par lequel les affiliés reçoivent régulièrement une information personnalisée, a contribué à améliorer la connaissance de leurs droits à la retraite (Arondel et al., 2023). Cependant, il y a une méconnaissance de certains dispositifs. Une enquête de 2021 sur les motivations du départ à la retraite auprès des nouveaux retraités (entre juillet 2019 et juin 2020) montre que 74 % des retraités interrogés savent à quoi correspond le taux plein, mais seulement 45 % savent ce qu'est la décote, 39 % la surcote, 50 % le cumul emploi-retraite et 32 % la retraite progressive (DREES, 2024).

Il est nécessaire aussi de former la population à la compréhension des concepts financiers. Le coût électoral des réformes des systèmes de retraite est plus faible dans les pays où les

connaissances financières de la population sont plus étendues (Fornero et Lo Prete, 2018). L'éducation financière doit aussi aider les individus à comprendre l'épargne retraite. Cela est essentiel parce qu'il y a un manque de transparence sur les frais de gestion des produits d'épargne retraite (Cour des comptes, 2024). Une plus grande littératie financière conduit à de meilleurs comportements d'épargne, notamment une tendance à épargner plus pour la retraite ou à mieux diversifier les risques (Lusardi and Mitchell, 2014 ; Gomes, Haliassos et Ramadorai, 2021).

En somme, sur le plan financier, il est recommandé de développer la capitalisation et de surveiller la gestion des fonds de pension pour protéger les épargnants. Il serait utile de :

- Créer une application pédagogique qui montre comment l'ajustement de différents paramètres et différents scénarios modifient l'équilibre financier du système de retraite pour accroître la connaissance et l'acceptabilité des politiques publiques ;
- Créer un portail retraite qui donne une présentation du système de retraite (dont le dispositif de retraite progressive), un tableau de bord des droits acquis, une information sur les produits d'épargne retraite, et des vidéos explicatives en matière de finance ;
- Promouvoir des livrets d'épargne retraite pour les jeunes ;
- Élargir les autorisations de retraits ponctuels du plan d'épargne retraite ;
- Alléger la fiscalité sur les sommes perçues à la sortie du plan d'épargne retraite ;
- Promouvoir la création de produits financiers adaptés aux personnes âgées ;
- Sécuriser les plateformes de services financiers ;
- Accroître la taille du Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR).

Conclusion

Le gouvernement doit expliquer aux Français les hypothèses retenues dans les projections des déterminants de l'équilibre financier du système de retraite : fécondité, solde migratoire, croissance potentielle, productivité, revenus, emploi, chômage, inflation. Et il doit présenter plusieurs scénarios en fonction du taux d'actualisation. Selon nous, la clé de l'avenir du système, c'est l'emploi, et en particulier, la hausse des salaires. La ré-

¹⁰ Une loi de 1995 (*Pensions Act 1995*) a introduit une égalisation progressive, qui a commencé en 2010.

forme des retraites doit donc reposer sur une stratégie de croissance économique à long terme. Cela nécessite aussi une refonte du système fiscal français, qui influence l'emploi, l'investissement et la productivité du travail. Depuis 2015, la France ne fait plus partie des dix principales destinations d'investissement direct étranger¹¹. Il est essentiel de mettre fin à l'incertitude sur l'évolution des finances publiques du pays.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Arrondel L., L. Gautier, A. Lemonnier et L. Soulat (2023), « Le droit à l'information sur la retraite introduit par la réforme de 2003 rend-il les Français mieux informés et moins inquiets quant à leur future retraite ? » *Economie et Statistique*, No. 538, 71-90.

Blake D. (2000), « Does it matter what type of pension scheme you have ? » *The Economic Journal*, 110, F46-F81.

Blanchet D. (2020), « Retraites : retour sur trente ans de débats et de réformes, » *Population & Sociétés*, No. 574, Ined.

Blanchet D., A. Bozio et S. Rabaté (2016), « Quelles options pour réduire la dépendance à la croissance du système de retraite français ? » *Revue Economique* 67(4), 879-912.

Brown J. R. and D. W. Wilcox (2009), « Discounting State and Local Pension Liabilities, » *American Economic Review*, 99(2), 538-542.

COR (2024), *Rapport annuel. Evolutions et perspectives des retraites en France*, Conseil d'orientation des retraites, Juin.

Cour des comptes (2024), *L'épargne retraite*, Rapport public thématique.

Cour des comptes (2025), *Situation financière et perspectives du système de retraites*, Communication au Premier ministre, Février.

Diamond P. (1994), « Insulation of Pensions from Political Risk, » *NBER Working Paper* No. 4895.

DREES (2024), *Les retraités et les retraites*, Panoramas de la DREES, Direction de la re-

cherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

European Commission (2024a), « 2024 Ageing Report, » *Institutional Paper* No. 279, European Economy.

European Commission (2024b), *Annual Report on Taxation 2024*, Directorate-General for Taxation and Customs Union.

Fornero E. and A. Lo Prete (2018), « Voting in the aftermath of a pension reform: the role of financial literacy, » *Journal of Pension Economics & Finance*, 18(1), 1-30.

FRR (2024), *Rapport annuel 2023*, Fonds de réserve pour les retraites.

Gomes F., M. Haliassos and T. Ramadorai (2021), « Household Finance, » *Journal of Economic Literature*, 56(3), 919-1000.

Iparraguirre J. L. (2020), *Economics and Ageing. Volume III: Long-term care and finance*, Palgrave Macmillan, Springer Nature Switzerland AG.

Lusardi A. and O. S. Mitchell (2014), « The Economic Importance of Financial Literacy: Theory and Evidence » *Journal of Economic Literature*, 52(1), 5-44.

Novy-Marx R. and J. D. Rauh (2009), « The Liabilities and Risks of State-Sponsored Pension Plans, » *Journal of Economic Perspectives*, 23(4), 191-210.

OECD (2020), *Promoting an Age-Inclusive Workforce: Living, Learning and Earning Longer*, OECD Publishing, Paris.

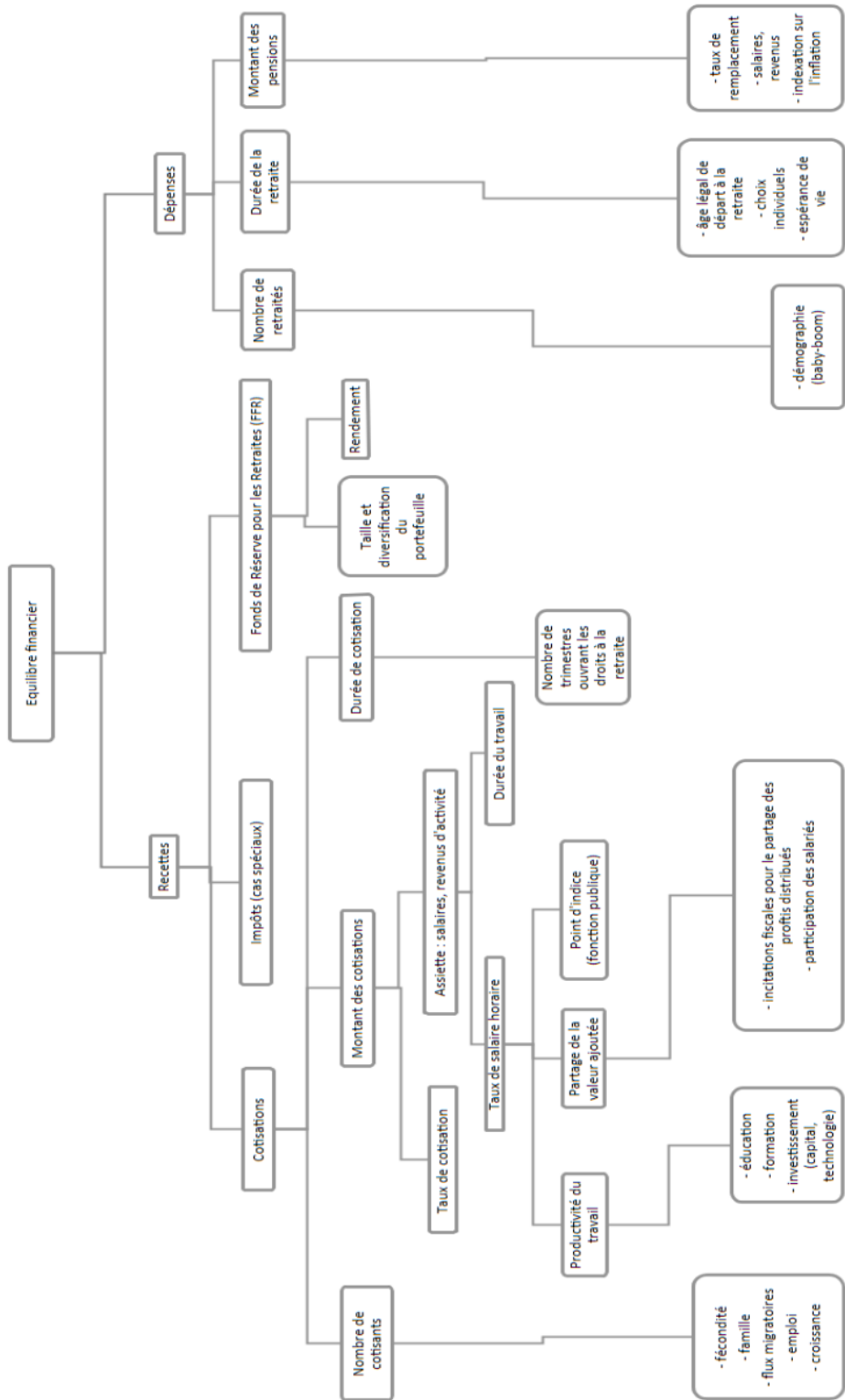
OECD (2023), *Pensions at a Glance 2023: OECD and G20 Indicators*, OECD Publishing, Paris.

OECD (2024), *Taxing Wages 2024: Tax and Gender through the Lens of the Second Earner*, OECD Publishing, Paris.

World Bank (1994), *Averting the Old Age Crisis. Policies to Protect the Old and Promote Growth*, Oxford University Press.

¹¹ En 2023, la France était devancée par la Belgique et l'Espagne en termes de montants des investissements directs entrants, selon les dernières informations recueillies par le [FMI](#) (*Coordinated Direct Investment Survey*).

Anatomie du système de retraite



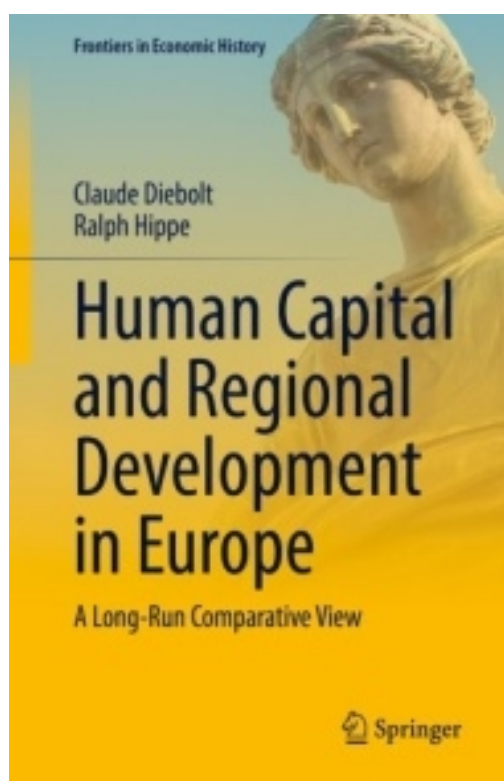
Source : Florence Huart

Humain Capital and Regional Development in Europe

A Long-Run Comparative View

Claude Diebolt et Ralph Hippe

Springer Verlag, Collection « Frontiers in Economic History », Berlin, 2022, 141 pages.



Le capital humain est de la plus haute importance pour l'avenir de nos économies et sociétés de la connaissance. En Europe, il est inégalement réparti, contribuant à différents schémas spatiaux dans et entre les pays. Dans de nombreux cas, ces schémas ont une longue histoire. Pour mieux les comprendre, il faut remonter dans le temps, lorsque la scolarisation de masse commençait à devenir une réalité dans toute l'Europe. En adoptant une perspective à long terme sur plus de 150 ans, ce livre montre le

développement et la répartition du capital humain dans les régions d'Europe et ses liens avec l'économie. Il donne un aperçu des résultats des recherches récentes dans ce domaine, notamment des avancées théoriques et de l'utilisation de nouvelles données empiriques.

Cet ouvrage a présenté de nouvelles données sur l'évolution à long terme du capital humain au niveau régional, selon une approche européenne. Il aborde les derniers développements dans ce domaine, en se concentrant explicitement sur l'impact de la crise du Coronavirus sur l'éducation. Il replace la crise dans une perspective historique et régionale et montre les orientations futures de l'éducation et de la recherche après Covid-19. Il sera crucial de mieux comprendre la répartition et les effets non seulement des compétences de base en calcul, en lecture et en sciences au niveau régional, mais aussi leur relation avec les compétences numériques. La crise doit être considérée dans cette optique comme une opportunité, un signal d'alarme, qui peut fournir le stimulus nécessaire au niveau des politiques et de la recherche pour étudier plus avant comment cette nouvelle dimension du capital humain peut façonner le développement régional futur en Europe.

Confiance et satisfaction politique en Europe : Analyse des « Données European Social Survey »

Carlos Berrout-Amezaga*

Cet article explore les tendances de la confiance et de la satisfaction institutionnelles en Europe à travers une analyse comparative des années 2018 et 2023 du « European Social Survey » (ESS), en se concentrant sur dix-huit pays de l'Union européenne (UE). Les résultats révèlent une hausse globale de la confiance envers la plupart des institutions, suggérant un possible « effet drapeau » induit par les crises récentes. En revanche, la satisfaction à l'égard de l'économie et des gouvernements nationaux a diminué dans de nombreux pays. L'étude met également en lumière une forte hétérogénéité entre pays : l'Autriche et les Pays-Bas enregistrent les baisses les plus marquées de confiance et de satisfaction, liées à des scandales politiques et fiscaux. Enfin, l'article explore les liens entre satisfaction, confiance politique et participation électorale, soulignant que le manque de confiance institutionnelle peut nourrir à la fois l'abstention et le vote contestataire, avec des implications économiques et politiques majeures. En règle générale, une plus grande satisfaction à l'égard du gouvernement est associée à une participation électorale plus élevée. Toutefois, dans certains cas, comme celui de la France, des hausses de confiance et de satisfaction peuvent s'accompagner d'un recul de la participation électorale. Ces résultats invitent à une réflexion sur le rôle central de la confiance dans l'implémentation des politiques publiques, et sur les implications potentielles pour la stabilité économique et politique.

Codes JEL : D72, E6, H11, P16.

Mots-clefs : confiance institutionnelle, performances économiques, participation électorale, *European Social Survey*.

Ces dernières années ont été marquées par une série de chocs successifs, tels que la pandémie de COVID-19, la flambée des prix de l'énergie et l'inflation généralisée induite, qui ont contribué à fragiliser la confiance des citoyens envers les institutions. En l'absence de confiance, les citoyens sont plus enclins à rejeter les institutions traditionnelles au profit de leaders politiques « forts », ce qui fragilise la stabilité politique et contribue à la montée des mouvements populistes (Mascherini, 2024). Cette question soulève également d'importants enjeux économiques. Une forte confiance des citoyens envers le gouvernement peut faciliter la mise en œuvre des politiques publiques, en renforçant leur légitimité et en favorisant l'adhésion de la population à ces politiques. Cela encourage la confor-

mité aux mesures adoptées et peut accroître leur efficacité.

L'objectif de cette étude est d'abord de comparer les niveaux de confiance et de satisfaction institutionnels entre les années 2018 et 2023 pour dix-huit pays de l'Union européenne (UE), en s'appuyant sur les données du « European Social Survey » (ESS). Nous chercherons également à identifier les facteurs susceptibles d'expliquer les pertes de confiance et de satisfaction, qu'ils soient d'ordre économique, politique ou historique. Enfin, cette étude pose les bases d'une réflexion plus large sur les effets de l'érosion de la confiance sur la performance gouvernementale, en particulier sur la capacité des États à mettre en œuvre et faire accepter leurs politiques publiques.

* BETA, Université de Strasbourg, France.

L'étude se structure en trois parties. Dans un premier temps, nous posons les définitions de la confiance et de la satisfaction politique, et la source de nos données. Ensuite, nous examinons l'évolution des niveaux de confiance et de satisfaction entre 2018 et 2023, en soulignant à la fois les tendances générales et les disparités nationales liées aux différents contextes nationaux. Enfin, nous explorons les conséquences électorales et économiques de ces attitudes, en analysant comment les variations de confiance et de satisfaction influent sur la participation électorale et sur la mise en œuvre des politiques publiques.

1. Définitions et cadre de l'analyse

La confiance est un sentiment et concerne du relationnel ; elle implique qu'un individu se rend vulnérable face à un autre individu, un groupe ou une institution qui a la capacité de lui nuire ou de le trahir (Levi & Stoker, 2000). Dans ce sens, la confiance institutionnelle représenterait un sentiment dans lequel les individus ont des attentes quant à la capacité des institutions à agir avec compétence, équité, et dans l'intérêt public, sans abuser de leur autorité ni trahir la confiance du public. La satisfaction, à son tour, est considérée comme un « concept par postulat », i.e. un concept dont la signification n'est pas évidente par la seule observation immédiate (Northrop, 1947). Par conséquent, elle ne peut pas être mesurée directement par une seule question, mais nécessite plusieurs indicateurs (Pirralha & Weber, 2014 ; Northrop, 1947). La satisfaction politique renvoie alors à l'évaluation globale que les individus font du bon fonctionnement du système politique, mesurée notamment par leur satisfaction à l'égard de l'économie nationale et de la « performance » du gouvernement. La confiance des citoyens et leur satisfaction envers les institutions politiques jouent un rôle central dans la stabilité des sociétés démocratiques contemporaines. À travers l'Europe, ces attitudes ont été mises à l'épreuve par une succession de crises économiques, sanitaires et géopolitiques ces dernières années. Pour mieux comprendre l'évolution de ces perceptions, on s'intéressera aux données issues du ESS. Cette enquête est conduite en Europe depuis 2001 et est menée tous les deux ans, comportant un module principal et deux ou plusieurs modules rotatifs qui sont répétés périodiquement (ESS ERIC, 2025a). L'ESS est coordonné par le Consortium européen pour les infrastructures de recherche (ESS ERIC). L'équipe scien-

tifique centrale comprend des institutions partenaires telles que l'Institut Leibniz pour les sciences sociales (Allemagne), l'Agence norvégienne pour les services partagés dans l'éducation et la recherche (Norvège), l'Institut néerlandais pour la recherche sociale (Pays-Bas), entre autres (ESS ERIC, 2025c). L'ESS utilise des méthodes d'échantillonnage probabilistes pour sélectionner des participants âgés de 15 ans ou plus résidant dans des ménages privés, quelles que soit leurs nationalité, citoyenneté ou langue. Traditionnellement, les données sont recueillies par des entretiens en face-à-face assistés par ordinateur, réalisés auprès d'échantillons nationaux représentatifs issus de la population de près de 30 pays (ESS ERIC, 2025b ; Sciences Po, 2025). En France, l'ESS est coordonnée par le Centre de Données Socio-Politiques (CDSP) de Sciences Po. Le CDSP supervise la traduction des questionnaires, les procédures d'échantillonnage, la sélection des instituts de recherche, la formation des enquêteurs, le suivi du travail de terrain et la production des données (Sciences Po, 2025).

Pour cette analyse, nous nous basons sur les données des vagues 9 et 11 de l'ESS. La vague 9 couvre l'année 2018, tandis que la vague 11 l'année 2023. Étant donné que notre intérêt principal réside dans les pays membres de l'UE ayant participé aux deux vagues, nous nous concentrons sur les 18 pays suivants : Autriche (AT), Belgique (BE), Chypre (CY), Allemagne (DE), Espagne (ES), Finlande (FI), France (FR), Croatie (HR), Hongrie (HU), Irlande (IE), Italie (IT), Lituanie (LT), Pays-Bas (NL), Pologne (PL), Portugal (PT), Suède (SE), Slovénie (SI) et Slovaquie (SK). Nous avons choisi d'exclure la vague 10 (2020) de cette analyse afin d'éviter des possibles biais méthodologiques susceptibles d'affecter la comparabilité des résultats. En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, la collecte des données de la vague 10 s'est étalée sur une période plus longue que d'habitude, et a eu recours à des questionnaires en ligne ou sur papier, en remplacement des entretiens en face à face habituellement utilisés.

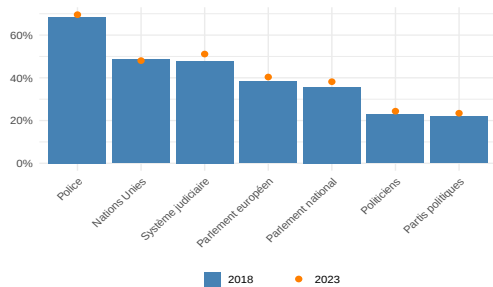
2. Évolution de la confiance et de la satisfaction entre 2018 et 2023 dans l'UE

2.1 Hétérogénéité des niveaux de confiance et satisfaction parmi les institutions et possibles effets de débordement

Cette enquête contient des données sur la confiance dans différentes institutions, y compris le parlement du pays, le système judiciaire, la police, les politiciens, les partis politiques, le Parlement européen et les Nations Unies.

En comparant les réponses de 2018 et 2023, nous observons que les répondants ne font pas confiance à toutes les institutions de la même manière (Figure 1). Bien qu'aucune institution n'atteigne des niveaux de confiance uniformément élevés dans tous les États membres de l'UE, la police ressort comme l'institution avec les niveaux les plus élevés de confiance, suivie par les Nations Unies. En revanche, les partis politiques affichent les niveaux de confiance les plus bas.

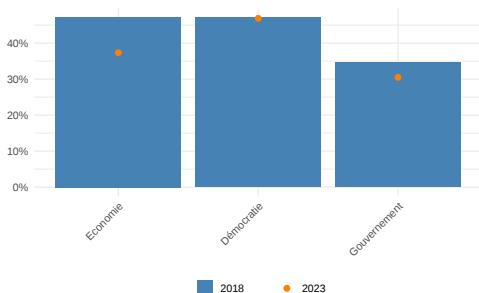
Figure 1 : Part des répondants ayant une confiance institutionnelle élevée ou modérément élevée en 2018 et 2023 pour les 18 pays de l'UE



Note : La figure présente la moyenne non pondérée des réponses à la question suivante : « En utilisant cette carte, pouvez-vous me dire, sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure vous faites personnellement confiance à chacune des institutions que je vais vous énumérer ? 0 signifie que vous n'avez absolument aucune confiance en l'institution, et 10 signifie que vous lui faites entièrement confiance ». Sont indiquées ici les parts des répondants ayant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé, c.-à-d. ceux ayant sélectionné une réponse comprise entre 6 et 10 sur l'échelle de réponse de 0 à 10.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESS, vagues 9 et 11.

Figure 2 : Part des répondants ayant une satisfaction élevée ou modérément élevée en 2018 et 2023 pour les 18 pays de l'UE



Note : La figure présente la moyenne non pondérée des réponses aux questions suivantes : « De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la situation économique actuelle en [pays] ? », « Et maintenant, en pensant au gouvernement de [pays], dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la manière dont il accomplit son travail ? », « Et globalement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du fonctionnement de la démocratie en [pays] ? ». Sont indiquées ici les parts des répondants ayant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé, c.-à-d. ceux ayant sélectionné une réponse comprise entre 6 et 10 sur l'échelle de réponse de 0 à 10.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESS, vagues 9 et 11.

Globalement, il semble y avoir une augmentation de la proportion de personnes exprimant une confiance élevée ou modérée dans la plupart des institutions entre 2018 et 2023. Notamment, la confiance dans le système juridique national semble avoir augmenté, le plaçant comme la deuxième institution avec la plus grande confiance. Une raison possible de cette tendance à la hausse pour presque toutes les institutions pourrait être un « effet drapeau » associé à des crises telles que la pandémie de COVID-19. L'« effet drapeau » représente une situation

lorsque la société est confrontée à des menaces à grande échelle, et que les citoyens ont temporairement tendance à ne faire confiance qu'aux institutions qu'ils croient essentielles pour gérer la crise, augmentant ainsi les niveaux de confiance (Mueller, 1970). Un autre point à considérer sont les effets de débordement. Il existe des cas où la confiance dans une institution peut affecter la confiance dans d'autres, même si elles n'ont rien fait en particulier pour mériter cette confiance. Dominion et al. (2020) suggèrent que la confiance dans le parlement national et dans le Parlement européen sont mutuellement renforcées. Il existe un effet similaire entre les partis politiques et le gouvernement. Si les évaluations publiques des partis politiques

sont négatives, quelle qu'en soit la cause, il est possible que cela déborde et influence les évaluations portées sur le régime dans son ensemble (Dennis, 1975). Toutefois, les différences structurelles entre les systèmes de chaque pays pourraient déterminer si ces effets de débordement prévalent (Miller & Linstead, 1990).

L'ESS distingue entre la confiance et la satisfaction. L'enquête demande aux répondants à quel point ils sont satisfaits de l'état actuel de l'économie dans leur pays, ainsi que de leur gouvernement national et du fonctionnement de la démocratie dans leur pays. Nous observons qu'en 2018, près de la moitié des répondants ont déclaré être satisfaits de l'état de l'économie de leur pays (Figure 2). Cependant, en 2023, cette proportion est tombée en dessous de 40 %. Cette évolution peut s'expliquer en grande partie par une succession de chocs ayant fragilisé les économies européennes et mondiales. Tout d'abord, suite à la pandémie de COVID-19 en 2020, les

point ils sont satisfaits de l'état actuel de l'économie dans leur pays, ainsi que de leur gouvernement national et du fonctionnement de la démocratie dans leur pays. Nous observons qu'en 2018, près de la moitié des répondants ont déclaré être satisfaits de l'état de l'économie de leur pays (Figure 2). Cependant, en 2023, cette proportion est tombée en dessous de 40 %. Cette évolution peut s'expliquer en grande partie par une succession de chocs ayant fragilisé les économies européennes et mondiales. Tout d'abord, suite à la pandémie de COVID-19 en 2020, les

États européens ont accumulé des dettes importantes pour soutenir les ménages et les entreprises, tandis que les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées, entraînant une inflation généralisée (Sevgili et al., 2025). À ces difficultés s'est ajoutée la guerre en Ukraine, déclenchée en février 2022, qui a provoqué une augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, en raison des perturbations des exportations de gaz, de pétrole, de blé et de maïs en provenance de Russie et d'Ukraine. Cette situation a accentué l'inflation, atteignant des niveaux inédits depuis plusieurs décennies dans de nombreux pays (Gourinchas, 2022). En 2023, d'après l'Eurobaromètre, la hausse des prix et l'inflation étaient considérées comme le principal problème auquel l'UE était confrontée (European Commission, 2024).

Cette tendance à la baisse est également observée pour la satisfaction avec le gouvernement national, passant d'environ 35 % en 2018 à un peu plus de 30 % en 2023. Cette évolution pourrait être liée à la manière dont les gouvernements ont géré les crises successives de ces dernières années. La gestion de la pandémie de COVID-19, par exemple, a été perçue de ma-

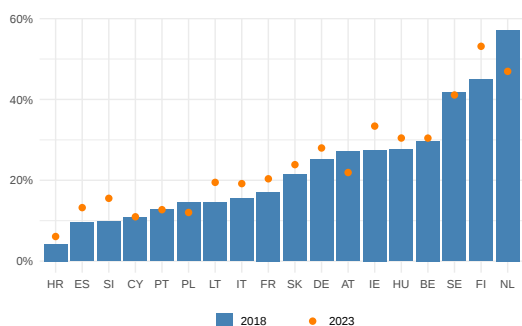
nière contrastée selon les pays européens : en Espagne ou en Pologne, les gouvernements ont été jugés comme n'en ayant pas fait assez, tandis qu'au Danemark ou en Finlande, ils ont parfois été perçus comme en ayant fait trop (OECD, 2024). Ces perceptions ont pu nourrir un sentiment d'insatisfaction. En revanche, près de la moitié des répondants ont exprimé leur satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie dans leur pays en 2018 et 2023, indiquant une tendance relativement stable. Cependant, des études récentes révèlent une insatisfaction croissante dans plusieurs pays européens. Par exemple, une enquête du Pew Research Center réalisée en 2024 a montré que près de 70 % des personnes interrogées en France, en Grèce et en Espagne se disaient insatisfaites de l'état de leur démocratie, un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes, en particulier pour la France (Wike et al., 2024).

2.2 Disparités nationales dans la confiance institutionnelle et la satisfaction : le rôle des contextes historiques, des crises politiques et des performances économiques

Bien que la moyenne globale fournisse un aperçu utile, l'analyse par pays révèle une hétérogénéité

significative dans la confiance et la satisfaction entre les pays enquêtés. Un exemple de cette hétérogénéité, comme on peut l'observer sur la Figure 3, apparaît lorsqu'on compare le niveau de confiance dans les politiciens entre 2018 et 2023. Même si en moyenne, environ 23 % des répondants ont exprimé leur confiance dans les politiciens en 2018, en Croatie ce pourcentage n'atteint même pas 5 %, et aux Pays-Bas le ni-

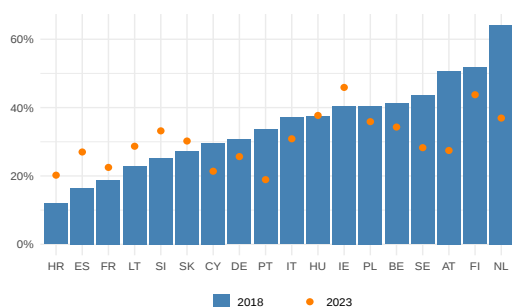
Figure 3 : Part des répondants ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans les politiciens en 2018 et 2023, par pays



Note : La figure présente les distributions, au sein de chaque pays, des réponses à la question : « En utilisant cette carte, pouvez-vous me dire, sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure vous faites personnellement confiance à chacune des institutions que je vais vous énumérer ? 0 signifie que vous n'avez absolument aucune confiance en l'institution, et 10 signifie que vous lui faites entièrement confiance. Tout d'abord ... les politiciens ? ». La part des personnes ayant une confiance élevée ou modérément élevée correspond à celles ayant choisi une réponse entre 6 et 10 sur l'échelle de 0 à 10.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESS, vagues 9 et 11.

Figure 4 : Part des répondants ayant une satisfaction élevée ou modérément élevée dans leur gouvernement en 2018 et 2023, par pays



Note : La figure présente les distributions, au sein de chaque pays, des réponses à la question : « Et maintenant, en pensant au gouvernement de [pays], dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la manière dont il accomplit son travail ? ». La part des personnes ayant une confiance élevée ou modérément élevée correspond à celles ayant choisi une réponse entre 6 et 10 sur l'échelle de 0 à 10.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESS, vagues 9 et 11.

veau monte à 57 % de répondants. Pour la Croatie, il est possible que la confiance institutionnelle reste faible en raison d'un héritage post-socialiste persistant, marqué par des décennies de régime autoritaire ayant nourri l'idée que l'État a tendance à subordonner les intérêts individuels à ceux du Parti unique (Clark and Wildavsky, 1990 ; Shlapentokh, 1989 ; Mishler & Rose, 1997). Ce contexte historique a laissé aux nouveaux gouvernements démocratiques une population habituée à s'appuyer sur des réseaux personnels plutôt que sur les institutions (Rose-Ackerman, 2001). En conséquence, bien que les citoyens n'expriment pas un manque de confiance per se, leur comportement envers les institutions publiques reste marqué par du scepticisme (Mishler & Rose, 1997).

La tendance que nous observons est une plus grande part de répondants ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans les politiciens entre les deux vagues. Cependant, il existe trois pays qui montrent une diminution des niveaux de confiance dans les politiciens entre 2018 et 2023 : l'Autriche, la Pologne et les Pays-Bas. Entre ces deux périodes, ces pays ont tous connu des changements politiques qui ont pu motiver cette tendance. Par exemple, en mai 2019, l'Autriche a été confrontée à une crise politique majeure, couramment désignée sous le nom d'affaire Ibiza. Elle a été déclenchée par une vidéo secrète montrant le vice-chancelier de l'époque, Heinz-Christian Strache, et le chef du groupe parlementaire du Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ) discutant de possibles actes de corruption, comme l'échange de marchés publics contre un soutien médiatique. La diffusion de cette vidéo a conduit à la démission de tous les ministres du FPÖ, provoquant l'effondrement du gouvernement de coalition. Par la suite, le gouvernement du Chancelier Sebastian Kurz a perdu une motion de censure, une première dans l'histoire de l'Autriche depuis la Seconde Guerre mondiale (BBC, 2019).

Si nous nous concentrons sur la satisfaction à l'égard du gouvernement (Figure 4), nous constatons que pour les trois pays mentionnés précédemment, la satisfaction à l'égard du gouvernement a considérablement diminué entre 2018 et 2023, ce qui pourrait indiquer que ces pays sont moins satisfaits des nouveaux gouvernements qu'ils ont élus par rapport aux précédents. En continuant avec le cas de l'Autriche, la baisse de la confiance dans les politiciens s'explique surtout par un événement politique, tandis que la baisse de satisfaction envers le gouvernement semble liée à des facteurs écono-

miques associés à son action. L'un des principaux problèmes a été la dépendance de l'Autriche au gaz russe, qui est restée élevée tout au long de 2022 et 2023. En décembre 2023, le gaz russe représentait 98 % des importations de gaz de l'Autriche, contre 80 % au début de la guerre en Ukraine en 2022 (Chastand, 2024 ; Kurmayer, 2024), ce qui allait à l'encontre de l'objectif de la Commission européenne visant à éliminer progressivement les importations de gaz russe d'ici 2027. Cette situation a conduit à une inflation record en 2022, atteignant 8,6 %, son niveau le plus élevé depuis 1974, principalement en raison de la hausse des coûts du logement, de l'eau et de l'énergie. À lui seul, le prix du gaz a augmenté de 80,8 % par rapport à l'année précédente (Statistics Austria, 2023). Cette incertitude et la détérioration des perspectives économiques ont probablement contribué à la baisse de la satisfaction à l'égard du gouvernement.

En élargissant l'analyse aux autres pays, on constate que 10 des 18 pays étudiés ont connu une réduction de la satisfaction à l'égard du gouvernement national. En outre, nous constatons que la satisfaction tend à augmenter pour les pays ayant des niveaux initiaux de satisfaction faibles, et à diminuer pour les pays ayant des niveaux initiaux de satisfaction élevés. Cela pourrait refléter une régression vers la moyenne, c'est à dire la tendance des valeurs extrêmes à se rapprocher de la moyenne au fil du temps, ou peut-être que les gouvernements récemment élus n'ont pas réussi à maintenir des attentes élevées ou ont modestement amélioré la satisfaction jusque-là faible.

Pour le cas des Pays-Bas, dont on observe la diminution la plus marquée, nous avons un autre scandale similaire à celui de l'Autriche. La différence est que cette fois-ci il est lié, non pas à une question de corruption, mais à la performance du gouvernement. Entre 2005 et 2019, les autorités fiscales néerlandaises, s'appuyant sur un algorithme autodidacte, ont accusé à tort au moins 26 000 familles de demandes frauduleuses d'allocations familiales. Des enquêtes ouvertes en 2018 ont révélé que ces accusations ont plongé certaines familles dans la ruine financière (Stroobants, 2025). Une enquête parlementaire ultérieure a condamné les méthodes du fisc comme discriminatoires et illégales, forçant le gouvernement du Premier ministre Mark Rutte à démissionner en janvier 2021 (BBC, 2021). Les conséquences ont dépassé la démission des ministres. Lors des élections générales de mars 2021, la perte de confiance de la popu-

lation s'est traduite par un parlement sans majorité : aucun parti n'a obtenu la majorité, et les négociations de coalition entre les quatre principaux partis se sont étalées pendant neuf mois, une durée record qui a accru l'incertitude quant à la stabilité politique des Pays-Bas. Ce n'est qu'en décembre 2021 que le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) du Premier ministre a finalement réussi à former une nouvelle coalition (Le Monde avec AFP et Reuters, 2021).

3. Confiance dans le gouvernement, satisfaction et comportements électoraux

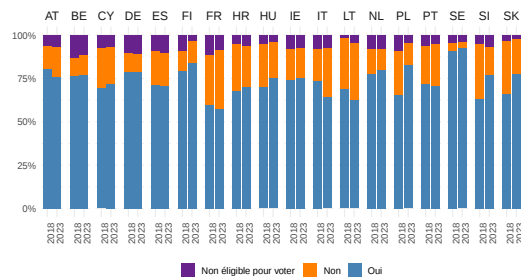
La satisfaction décroissante à l'égard du gouvernement et la détérioration des perceptions économiques incitent souvent les citoyens à réévaluer leurs stratégies de vote (Fiorina, 1978). L'ESS offre des perspectives sur cette dynamique, comme on peut l'observer sur la Figure 5. En Pologne, par exemple, où l'on constate une diminution de la satisfaction et de la

parfois inciter les citoyens à s'engager davantage dans la politique dans l'espoir de provoquer un changement lors des élections. En revanche, le cas de l'Autriche montre également une diminution de la satisfaction à l'égard de l'économie et du gouvernement, mais cette fois-ci couplée à une baisse de la participation électorale. Dans ce contexte, les électeurs peuvent également choisir de s'abstenir de voter en raison de la dissatisfaction, ce qui peut conduire à un désengagement du processus politique s'ils estiment que leur vote est peu susceptible d'apporter un changement significatif. Cela est illustré par le « paradoxe du vote », qui suggère que les individus peuvent choisir de ne pas voter s'ils pensent que leur vote unique est peu susceptible d'affecter le résultat d'une élection. Cela découle du calcul selon lequel le coût du vote, en termes de temps et d'effort, peut être supérieur au bénéfice perçu, étant donné la faible probabilité qu'un seul vote soit décisif (Downs, 1957).

Dans la plupart des pays, la confiance et la satisfaction varient dans le même sens, mais dans certains cas, elles évoluent de manière divergente. En Italie, en Allemagne, en Belgique et en Finlande, la

confiance a augmenté, mais la satisfaction à l'égard du gouvernement a diminué. L'effet sur la participation électorale est mitigé : en Italie, la participation a diminué, en Finlande, elle a légèrement augmenté, mais en Allemagne et en Belgique, il n'y a pas eu de changement. La France présente un cas intéressant : la confiance et la satisfaction ont augmenté légèrement, mais elle continue d'avoir l'un des taux de participation électorale les plus bas parmi les pays étudiés, et ce taux a encore diminué entre 2018 et 2023. Ce cas, couplé aux cas précédents, suggèrent que même lorsque la confiance ou la satisfaction s'améliorent, la faible satisfaction initiale, ou même des facteurs structurels ou

Figure 5 : Pourcentage des répondants ayant voté à la dernière élection nationale en 2018 et 2023, par pays



Note : La figure présente, pour les deux vagues d'enquête, les distributions des réponses au sein de chaque pays à la question suivante : « Certaines personnes ne votent pas de nos jours pour une raison ou une autre. Avez-vous voté lors de la dernière élection nationale en [pays], en [mois/année] ? ».

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESS, vagues 9 et 11.

Figure 6 : Relation entre le niveau de satisfaction à l'égard du gouvernement et le taux de participation électorale déclarée en 2018, par pays



Note : La figure illustre la relation, estimée par régression linéaire, entre le taux de satisfaction moyen déclarée à l'égard du gouvernement et la proportion de répondants ayant déclaré avoir voté lors de la dernière élection nationale.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESS, vague 9.

confiance, on observe aussi une augmentation du taux de participation électorale. Cela est cohérent avec l'idée que le mécontentement peut

suggèrent que même lorsque la confiance ou la satisfaction s'améliorent, la faible satisfaction initiale, ou même des facteurs structurels ou

culturels (tels que les perceptions de l'efficacité du vote) pourraient encore conduire à une participation électorale plus faible.

Malgré ces différences nationales, on observe que globalement, plus on a de la satisfaction dans le gouvernement, plus on a tendance à aller voter (Figure 6). La littérature confirme que la confiance dans le gouvernement est étroitement liée non pas seulement à la participation, mais aussi au choix politique. La confiance tend à stimuler la participation électorale, car les citoyens méfiants sont moins motivés à voter. De plus, de faibles niveaux de confiance politique sont associés à un vote pour l'opposition et à un vote populiste (Algan et al., 2017 ; Gabriel et al., 2023 ; Hooghe, 2017). Ces comportements électoraux influencés par la confiance politique peuvent à leur tour avoir des conséquences économiques importantes. Les choix électoraux marqués par la méfiance peuvent engendrer une incertitude politique accrue, affectant la stabilité institutionnelle et la prévisibilité des politiques économiques (Alesina et al., 1996 ; Funke et al., 2016). Algan et al. (2017) vont plus loin en affirmant que la perte de confiance observée après la Grande Récession était due à l'augmentation du chômage résultant de cette crise, et qui a conduit à la montée du populisme.

En plus de son impact sur les décisions électorales, la confiance dans le gouvernement et la satisfaction jouent un rôle important dans la transmission des politiques économiques. Un niveau de confiance élevé pourrait faciliter l'implémentation des politiques annoncées, tandis que la méfiance peut limiter leur efficacité via des mécanismes comme la conformité avec les politiques (Besley & Dray, 2024). Bien que la science politique et la psychologie offrent des éclairages sur la manière dont la confiance dans les institutions favorise la conformité, les recherches économiques sur ce mécanisme demeurent limitées, en particulier par rapport à la politique budgétaire. La plupart des études se concentrent sur des pays ou des régions spécifiques, ou les différents contextes économiques pourraient affecter cette relation. Toutefois, une exception importante est l'étude de Batrancea et al. (2019), qui analyse des données provenant de 44 pays et montre que tant la confiance envers les autorités que la perception de leur pouvoir sont des déterminants clés des intentions des individus de se conformer à leurs obligations fiscales. La conformité répond à la légitimité, un concept qui, comme la confiance, comporte une dimension psychologique qu'il convient de prendre en compte. La légitimité conduit les in-

dividus à percevoir les règles et les autorités comme appropriées et justes, les incitant ainsi à répondre aux politiques volontairement par devoir, plutôt que par crainte d'une sanction (Tyler, 2006). La confiance dans les institutions pourrait non seulement encourager la coopération, mais aussi renforcer leur légitimité, ce qui accroît à son tour la capacité des autorités à obtenir un respect volontaire des règles et des lois. En ce sens, le risque perçu de sanction jouerait un rôle mineur dans la conformité une fois la légitimité établie (Hough et al., 2010).

4. Conclusion

L'analyse comparative des données de l'ESS pour les années 2018 et 2023 confirme une hétérogénéité entre institutions mais aussi entre pays à travers l'Europe. La police et le système judiciaire bénéficient globalement de niveaux de confiance relativement élevés, mais les partis politiques, les politiciens et le gouvernement restent fragilisés en termes de confiance et de satisfaction. Les variations entre pays, qu'il s'agisse de l'héritage post-socialiste en Croatie, des scandales politiques comme en Autriche, ou des scandales fiscaux aux Pays-Bas, illustrent la sensibilité de l'opinion publique aux événements conjoncturels. Également, les différents pays de l'UE ont été frappés par des chocs qui ont pu affecter tous les pays de manière homogène, comme la pandémie et la flambée des prix énergétiques.

Notre analyse met en évidence des liens entre la confiance institutionnelle, le comportement électoral, pouvant aller jusqu'à provoquer des alternances politiques ou des renversements de gouvernement. La détérioration de la confiance et de la satisfaction vis-à-vis du gouvernement ne s'accompagne pas d'un effet uniforme sur la participation électorale : elle est parfois corrélée à une hausse de la mobilisation, mais aussi de fois à un renforcement de l'abstention. Cela pourrait jouer un rôle important dans la stabilité des gouvernements et l'efficacité des politiques publiques. Lorsque les citoyens perçoivent leurs autorités comme légitimes et compétentes, ils sont plus enclins à adopter spontanément les mesures proposées, au-delà de la simple crainte de sanctions. Si des disciplines comme les sciences politiques et la psychologie ont déjà exploré les déterminants de la confiance et ses effets sur les attitudes citoyennes à l'égard des politiques publiques, il serait pertinent d'approfondir l'analyse des mécanismes par lesquels la confiance ou la méfiance modifient les compor-

tements économiques (consommation, épargne, investissement) et influencent l'efficacité de la politique budgétaire et monétaire.

Références bibliographiques

- Alesina, A., Özler, S., Roubini, N., & Swagel, P. (1996), « Political instability and economic growth, » *Journal of Economic growth* 1, 189-211.
- Algan, Y., Guriev, S., Papaioannou, E., & Passari, E. (2017), « The European trust crisis and the rise of populism, » *Brookings papers on economic activity* 2017(2), 309-400.
- Batrancea, L., Nichita, A., Olsen, J., Kogler, C., Kirchler, E., Hoelzl, E. & Zukauskas, S. (2019), « Trust and power as determinants of tax compliance across 44 nations, » *Journal of Economic psychology* 74, 102191.
- BBC (2019), *Sebastian Kurz, Austrian chancellor, ousted by MPs after video row.*
- BBC (2021), *Dutch Rutte government resigns over child welfare fraud scandal.*
- Besley, T., & Dray, S. (2024), « Trust and state effectiveness : the political economy of compliance, » *The Economic Journal*, 134(662), 2225-2251.
- Bol, D., Giani, M., Blais, A., & Loewen, P. J. (2021), « The effect of COVID-19 lockdowns on political support : Some good news for democracy ? » *European journal of political research* 60(2), 497-505.
- Chastand, J-B. (2024), « L'Autriche incapable de sortir de sa dépendance au gaz russe, » *Le Monde*.
- Dennis, J. (1975), « Trends in public support for the American party system, » *British Journal of Political Science* 5(2), 187-230.
- Dominioni, G., Quintavalla, A., & Romano, A. (2020), « Trust spillovers among national and European institutions, » *European Union Politics* 21(2), 276-293.
- Downs, A. (1957), « An economic theory of democracy, » *Harper and Row*, 28.
- European Commission (2024), *Standard Eurobarometer 99 - Spring 2023.*
- European Social Survey European Research Infrastructure Consortium (ESS ERIC) (2023), *ESS round 9 - 2018. Timing of life, Justice and fairness. Sikt - Norwegian Agency for Shared Services in Education and Research.*
- European Social Survey European Research Infrastructure Consortium (ESS ERIC) (2024), *ESS round 11 - 2023. Social inequalities in health, Gender in contemporary Europe. Sikt - Norwegian Agency for Shared Services in Education and Research.*
- European Social Survey European Research Infrastructure Consortium (ESS ERIC) (2025a), *About the European Social Survey. European Research Infrastructure Consortium (ESS ERIC).*
- European Social Survey European Research Infrastructure Consortium (ESS ERIC) (2025b), *Data Collection : Face-to-Face Methodology.*
- European Social Survey European Research Infrastructure Consortium (ESS ERIC) (2025c), *Structure and Governance.*
- Fiorina, M. P. (1978), « Economic retrospective voting in American national elections : A micro-analysis, » *American Journal of political science* 22(2), 426-443.
- Funke, M., Schularick, M., & Trebesch, C. (2016), « Going to extremes : Politics after financial crises, » 1870-2014, » *European Economic Review* 88, 227-260.
- Gabriel, R. D., Klein, M., & Pessoa, A. S. (2023), « The political costs of austerity, » *Review of Economics and Statistics*, 1-45.
- Gourinchas, P.-O. (2022), « La guerre assombrit les perspectives de l'économie mondiale tandis que l'inflation s'accélère, » *IMF Blog*.
- Hooghe, Marc. (2017), « Trust and elections, » *The Oxford Handbook of Social and Political Trust*.
- Hough, M., Jackson, J., Bradford, B., Myhill, A., & Quinton, P. (2010), « Procedural justice, trust, and institutional legitimacy, » *Policing : a journal of policy and practice*, 4(3), 203-210.
- Kurmayer, N-J. (2024), « Austria's dependence on Russian gas rises to 98%, two years after Ukraine war. » *Euractiv*.
- Le Monde avec AFP et Reuters, (2021), « Pays-Bas : accord de coalition pour former un gouvernement au terme de neuf mois de discussions, » *Le Monde*.
- Leontief W. W. (1927), « Über die Theorie und Statistik der Konzentration », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* 126, 301-311. Traduction anglaise : « The Theory and Statistical Description of Concentration », reproduite dans Leontief, *Essays in Economics. Theories*,

- Facts and Policies*, vol.2., Basil Blackwell, Oxford, 1977, chap.2, 10-23.
- Levi, M., and Stoker, L., (2000), « Political Trust and Trustworthiness, » *Annual Review of Political Science* 3, 475– 507.
- Mascherini, M. (2024), « Trust in crisis : Europe's social contract under threat, » in *10 reasons to Use Your Vote*, Eurofound.
- Miller, A. H., & Listhaug, O. (1990), « Political parties and confidence in government : A comparison of Norway, Sweden and the United States, » *British journal of political science* 20(3), 357-386.
- Mishler, W., & Rose, R. (1997), « Trust, distrust and skepticism : Popular evaluations of civil and political institutions in post-communist societies, » *The journal of politics* 59(2), 418-451.
- Mueller, J.E. (1970), « Presidential popularity from Truman to Johnson, » *American Political Science Review* 64(1) : 18–34.
- Northrop, F.S.C. (1947), « The logic of the sciences and the humanities, » *The Macmillan Company*, New York. 397 pp.
- OECD (2024), *Society at a Glance 2024 : OECD Social Indicators*, OECD Publishing, Paris.
- Pirralha, A., & Weber, W. (2014), « Evaluations of the measurement of the concepts 'Political Satisfaction' and 'Quality of state services', » *RECSM Working Paper* 40.
- Rose-Ackerman, S. (2001), « Trust and honesty in post-socialist societies, » *Kyklos* 54, 415-544.
- Sciences Po. (2025), *European Social Survey (ESS)*.
- Sevgili, C., Laudani, P., Parodi, A., & Chiumento, A. (2025), « COVID-19 shut us down five years ago. Here's how its economic impact continues, » Reuters.
- Statistics Austria. (2023), « Annual inflation increased to 8.6% in 2022 : Household energy and fuels were the main price drivers" (Press Release No. 12 982-010/23).
- Stroobants, J-P. (2025), « Aux Pays-Bas, le coût d'un scandale sur les allocations familiales qui engorge les tribunaux », *Le Monde*.
- Tyler, T. R. (2006), « Psychological perspectives on legitimacy and legitimation, » *Annual Review of Psychology* 57, 375–400.
- Wike, R., Fetterolf, J., Smerkovich, M., Austin, S., Gubbala, S., & Lippert, J. (2024), *Representative Democracy Remains a Popular Ideal, but People Around the World Are Critical of How It's Working*, Pew Research Center.

La gouvernance économique de la zone euro

Réalités et perspectives

Amélie Barbier-Gauchard*, Moïse Sidiropoulos*, Aristomène Varoudakis#

L'ouvrage de référence pour comprendre les débats sur l'avenir de la zone euro.

Depuis la signature du Traité de Maasticht, le parcours de l'euro n'a pas été un long fleuve tranquille : critiques du rôle de la Banque centrale européenne, absence de politique budgétaire commune, crise de la dette souveraine, remise en cause des fondements de la monnaie unique... L'architecture de la zone euro pose des ques-

tions. L'UEM cherche un second souffle dans un contexte international instable.

Cet ouvrage permet de **comprendre les difficultés auxquelles la zone euro est confrontée et les défis qu'elle doit relever pour se rapprocher d'une zone monétaire optimale**. En abordant à la fois les problématiques monétaires, budgétaires, fiscales, financières et bancaires, il permet de cerner, de façon exhaustive, les **différentes facettes de la gouvernance économique de la zone euro**.

Cet ouvrage s'adresse à un **public très large** : étudiants en sciences économiques, sciences politiques, droit, candidats aux concours des grandes écoles ou aux concours administratifs, praticiens ou observateurs de l'intégration européenne et, d'une façon générale, toute personne qui souhaite saisir les enjeux relatifs à l'union monétaire européenne.

Broché : 448 pages, 26,50 euros

Éditeur : De Boeck SUP (22 mai 2018)

Collection : Ouvertures économiques

Langue : Français

ISBN-10 : 2807320104

ISBN-13 : 978-2807320109

Pour une note de lecture, voir

<https://opee.unistra.fr/spip.php?article378>



* Université de Strasbourg, CNRS, BETA UMR 7522, F-67000 Strasbourg, France.

Économiste et professeur honoraire à l'Université de Strasbourg, France.

Cibles et prévisions budgétaires : le rôle du Haut Conseil des finances publiques en France

Théo Metz*

Depuis plus de vingt ans, la France affiche des prévisions budgétaires souvent trop optimistes, en dépit du cadre de discipline budgétaire imposé par l'Union européenne. Cette étude s'appuie sur les données des programmes de stabilité entre 1998 et 2023 pour retracer l'évolution des écarts de prévision macroéconomiques et budgétaires, et pour évaluer l'effet de la création du Haut Conseil des finances publiques (HCFP) en 2013. Les résultats montrent qu'après l'instauration du HCFP, les erreurs de prévision, notamment celles liées à la croissance, à la dette et aux recettes, ont nettement diminué, tant en termes d'ampleur que de signe. L'analyse statistique en séries temporelles interrompues met en évidence un impact significatif du HCFP sur la précision des prévisions de dépenses publiques, mais un effet plus limité sur les prévisions de croissance et de recettes. Ces résultats suggèrent que le HCFP, bien qu'il n'ait qu'un pouvoir consultatif, joue un rôle réel en renforçant la transparence budgétaire et la crédibilité des engagements de l'État.

Codes JEL : E62, H68, H83.

Mots-clefs : prévisions budgétaires, institutions budgétaires indépendantes, biais de prévision.

1. Introduction

Depuis plusieurs décennies, la France éprouve des difficultés à atteindre ses objectifs budgétaires, malgré les engagements pris dans le cadre du Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC), instauré en 1997 pour encadrer les politiques budgétaires des pays de l'Union européenne. Ce pacte repose sur deux volets : une dimension préventive, qui oblige les États à proposer des trajectoires budgétaires alignées sur un objectif de moyen terme (OMT), et une dimension corrective, activée lorsque les seuils de 3 % de déficit public ou de 60 % de dette publique par rapport au PIB sont dépassés. Pourtant, la France fait fréquemment l'objet de procédures pour déficit excessif, peinant à respecter les règles fixées. Chaque année, elle transmet à la Commission européenne un Programme de Stabilité (et un Draft Budgetary Plan pour la zone euro), contenant des projections économiques et budgétaires à horizon quatre ans, ainsi qu'un Projet de Loi de Finances, au niveau national, qui détaille les prévisions pour un hori-

zon équivalent. Bien que ces documents visent à garantir la cohérence entre engagements européens et politique nationale, leurs projections s'avèrent souvent trop optimistes notamment en matière de croissance et de recettes. Les écarts persistants entre les prévisions annoncées et les résultats obtenus s'expliquent en grande partie par une surestimation de la croissance, ou une sous-estimation des dépenses publiques et des recettes. En 2025, la France a de nouveau été contrainte de revoir ses prévisions budgétaires, repoussant à 2029 au lieu de 2027 l'objectif de ramener le déficit public sous la barre des 3 % du PIB. Un calendrier jugé incertain tant par la Commission européenne que par le Haut Conseil des Finances Publiques (HCFP). Le rétablissement des règles budgétaires européennes en 2024, après leur suspension pendant la crise du Covid-19, relance ainsi la question de la viabilité de la trajectoire budgétaire française et de sa capacité à respecter ses engagements européens. Dans ce contexte, le HCFP, institué en 2012 et entré en fonction en 2013 à la suite du traité européen sur la stabilité, la coordination et

* BETA, CNRS, Université de Strasbourg, email : theo.metz@unistra.fr.

la gouvernance, a pour mission d'apporter une évaluation indépendante destinée à renforcer la crédibilité des prévisions économiques du gouvernement. Ce travail vise dans un premier temps à retracer l'évolution des prévisions et des objectifs budgétaires en France, puis à analyser l'effet qu'a pu avoir l'introduction du HCFP sur ces trajectoires.

2. Revue de littérature sur les biais des prévisions

Les prévisions budgétaires constituent un élément central de la gouvernance économique européenne, en particulier depuis l'adoption du PSC. Cependant, la littérature a mis en évidence l'existence d'erreurs significatives et systématiques dans ces prévisions : les trajectoires officielles surestiment la croissance potentielle et, par ricochet, minimisent systématiquement les déficits (Strauch *et al.*, 2004). Dans la zone euro, ce phénomène est plus marqué que dans le reste de l'OCDE depuis l'entrée en vigueur du PSC, illustrant l'incitation à publier des trajectoires « conformes » plutôt qu'ancrées dans la conjoncture (Brück et Stephan, 2006). L'erreur moyenne sur la croissance atteint environ 0,3 point de pourcentage (pp), ce qui se traduit mécaniquement par une surestimation équivalente des recettes et donc d'un solde public trop favorable (Jonung et Larch, 2006). Les révisions ex post confirment cette tendance : le déficit initialement déclaré est relevé d'environ 0,3 % du PIB, surtout dans les pays déjà fragilisés ou en ralentissement, dégradant la crédibilité des trajectoires correctrices (De Castro *et al.*, 2013). Une décomposition fine montre qu'environ deux tiers de l'erreur totale proviennent d'une mise en œuvre défaillante des mesures annoncées plutôt que de chocs macroéconomiques imprévus (Beetsma *et al.*, 2009). La limite symbolique de 3 % de déficit renforce, paradoxalement, cette « illusion de conformité » : plus un pays s'approche du seuil, plus ses projections s'avèrent optimistes (Frankel et Schreger, 2013). Les considérations électorales exacerbent également les biais, l'optimisme culminant à l'approche des scrutins (Cimadomo, 2016), tandis que la fragmentation des coalitions complique la coordination budgétaire et accroît la tentation de rendre optimistes les prévisions (Pina et Venes, 2011). Face à ces biais systématiques, l'UE a encouragé la création d'institutions budgétaires indépendantes (IBI ou IFI

pour *Independent fiscal institutions*¹). En utilisant les données du FMI, Debrun et Kinda (2017) montrent que les pays dotés d'IFI bénéficiant d'une forte indépendance et d'un mandat étendu présentent des prévisions significativement moins biaisées. Ces résultats sont confirmés par Beetsma *et al.* (2019) qui ont évalué l'impact de ces institutions, constatant qu'elles contribuent à réduire le biais optimiste dans les prévisions macroéconomiques et budgétaires. Cependant, Debrun et Jonung (2019) ont nuancé ces résultats en soulignant que l'efficacité des IBI dépend fortement de leur conception institutionnelle et du contexte politique national. Leur impact varie considérablement selon leur degré d'indépendance, leurs ressources et leur mandat légal.

3. Présentation du HCFP

Créé par la loi organique n° 2012-1403 du 17 décembre 2012 relative à la programmation et à la gouvernance des finances publiques, le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) est placé auprès de la Cour des comptes dans un strict souci d'indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif. Composé de onze experts reconnus en économie, finances publiques ou comptabilité nationale, nommés pour cinq ans et soumis à des règles de déontologie rigoureuses, il travaille collégialement et publie systématiquement ses avis, garantissant ainsi la transparence du débat budgétaire. Sa première mission est d'apprécier, en amont de chaque Projet de programme de stabilité (au printemps) et de chaque Projet de loi de finances ou de financement de la sécurité sociale (à l'automne), le réalisme des prévisions macroéconomiques (croissance, inflation, emploi) qui fondent la trajectoire budgétaire du gouvernement ; son avis doit être rendu public au moins deux semaines avant la transmission des documents à la Commission européenne ou au Parlement. Il examine ensuite la cohérence des trajectoires de recettes, de dépenses et d'ajustement structurel avec les plafonds fixés par la Loi de programmation des finances publiques et avec les exigences européennes du Pacte de stabilité et de croissance, vérifiant notamment que l'effort structurel annoncé et l'évolution de la dépense publique respectent les engagements pluriannuels de la France. Le HCFP contrôle également, tout au long de l'année budgétaire, la sincérité de nouvelles dispositions financières, par exemple lors

¹ Voir Metz (2022) pour une présentation des IFIs dans l'Union européenne.

de projets de loi de finances rectificative, et peut être consulté sur toute révision substantielle des hypothèses économiques. Ses avis, joints aux documents officiels, fournissent aux parlementaires, aux partenaires sociaux, aux marchés et aux institutions européennes une contre-expertise indépendante qui pèse politiquement : le HCFP n'a pas de pouvoir de veto, mais ses réserves publiques incitent souvent le gouvernement à être rigoureux sur ces prévisions. Entre autres, comme les autres IFIs dites « consultatives » (qui évaluent seulement les prévisions), le HCFP ajouterait un coût réputationnel au gouvernement si l'IFI est en désaccord avec les prévisions de l'exécutif.

Ainsi, par l'analyse des hypothèses, la vérification de la cohérence avec les règles nationales et européennes et la publicité de ses conclusions, le HCFP est devenu un rouage essentiel de la chaîne de crédibilité budgétaire française, destiné à réduire les biais optimistes des prévisions gouvernementales et à renforcer la confiance des agents économiques dans la trajectoire des finances publiques.

4. Données sur les prévisions macroéconomiques et budgétaires françaises

Afin d'analyser l'impact du HCFP sur les prévisions macroéconomiques et budgétaires françaises, nous utilisons une base de données construite par Metz *et al.* (2025) portant sur les pays de l'UE et d'Amérique Latine et en isolant les données françaises. Nous utilisons donc les prévisions fournies par le gouvernement français dans les différents programmes de stabilité ou les *Drafts Budgetary Plans* présents sur Eurostat. Pour les valeurs réelles annualisées, nous utilisons également les données d'Eurostat. Les cinq variables étudiées sont i) la croissance du PIB réel (en %), ii) les revenus totaux (*Total Revenue*, code ESA TR) qui incluent les recettes fiscales, les cotisations sociales et les autres recettes des administrations publiques (APU), iii) les dépenses publiques totales (*Total Expenditure*, code ESA TE) couvrant toutes les dépenses des APU, iv) le déficit public (en % du PIB), et v) la dette publique (en % du PIB).

De plus, deux mesures sont calculées, pour déterminer l'erreur dans les prévisions ou les ciblage. La première mesure est la moyenne des erreurs définie telle que la différence entre la variable prévue ou ciblée et la variable réellement réalisée :

$$\text{Erreur Moyenne}_t = \text{Réalisation}_t - \text{Prévision}_t \quad (1)$$

La seconde mesure² est la valeur absolue de la première afin de déterminer l'amplitude absolue des erreurs, là où la première nous permettra de déterminer si les prévisions sont optimistes ou pessimistes.

$$|\text{Erreur Absolue Moyenne}_t| = |\text{Réalisation}_t - \text{Prévision}_t| \quad (2)$$

D'après l'équation (1), la façon de définir si une prévision ou un ciblage était optimiste ou pessimiste est la suivante pour les variables de croissance, recettes, dépenses et déficit :

Si $\text{Erreur Moyenne}_t < 0 \Leftrightarrow \text{Réalisation}_t - \text{Prévision}_t < 0 \Leftrightarrow \text{Prévision}_t > \text{Réalisation}_t$, la prévision est dite optimiste. Inversement, si $\text{Prévision}_t < \text{Réalisation}_t \Leftrightarrow \text{Erreur Moyenne}_t > 0$, la prévision est dite pessimiste.

Pour la dette, l'interprétation est inversée, afin de rester conforme à l'usage courant :

- Une erreur moyenne positive (réalisation > prévision, i.e. une dette plus élevée que prévu) = optimiste, car le gouvernement a sous-estimé celle-ci.
- Une erreur moyenne négative (réalisation < prévision, i.e. une dette plus faible que prévu) = pessimiste, car le gouvernement a sur-estimé celle-ci.

Nous avons également calculé ces valeurs pour les erreurs de prévisions à court terme en ne prenant que les prévisions pour l'année t , $t+1$ et $t+2$, et à long terme en prenant les erreurs de prévisions de $t+3$ à $t+5$. Dans un premier temps, pour tester si les prévisions sont biaisées, on considère un test standard à la Holden & Peel (1990). Le tableau 1 reporte les résultats de ce test et confirme que les prévisions à un an de nos 5 variables d'étude sont biaisées,

Tableau 1 : Test conjoint de biais et d'efficacité des prévisions

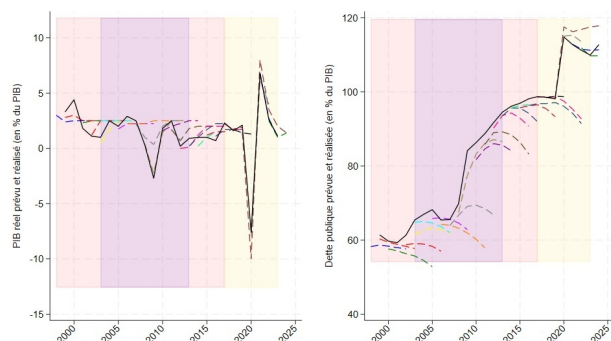
Variable	F-statistique	p-value
PIB réel	18,10	0,0000
Recettes publiques	15252,10	0,0000
Dépenses publiques	6103,43	0,0000
Solde primaire	58,19	0,0000
Dette publique	235,49	0,0000

² D'autres mesures existent pour calculer la précision des prévisions comme l'erreur quadratique moyenne ou encore la moyenne de l'erreur absolue en pourcentage, mais il n'y a pas de consensus dans la littérature concernant la meilleure mesure pour évaluer la qualité des prévisions.

ou en tout cas non conformes aux valeurs réalisées.

La figure 1 illustre l'évolution des prévisions et des réalisations du PIB réel et de la dette publique en France entre 1998 et 2023. Concernant le PIB réel, on constate que les prévisions sont presque tout le temps au-dessus de la va-

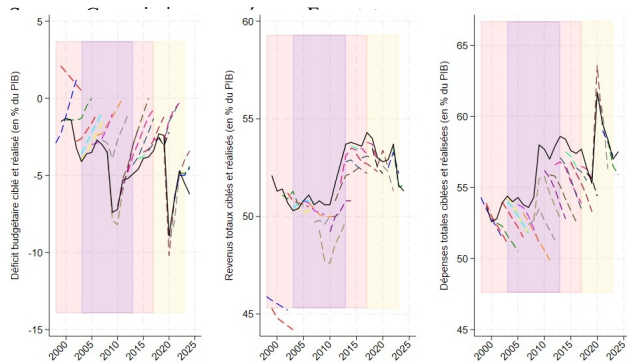
Figure 1 : Prévisions et réalisations effectives du PIB réel et de la dette publique (1998-2024)



Source : Commission européenne, Eurostat.

Note : La ligne noire correspond à la variable effectivement réalisée, celles en pointillés sont les prévisions. La ligne verticale en pointillés correspond à l'introduction du HCFP. Le fond en couleur correspond à la couleur politique de l'exécutif (Rouge = gauche, bleu = droite, jaune = centre) (Cruz *et al.* 2020).

Figure 2 : Ciblages et réalisations effectives du déficit public, des revenus totaux et des dépenses publiques (1998-2024)

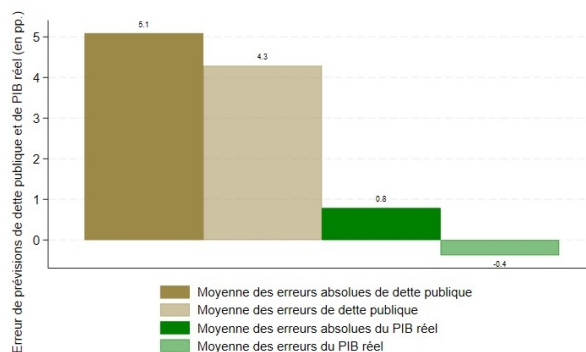


leur réellement réalisée montrant un certain optimisme dans les prévisions de croissance du PIB de la part des gouvernements successifs. Il en est de même pour la dette publique où les prévisions n'ont jamais été respectées. Une récente étude du HCFP (Lacan et Lebrun, 2025) explique bien que cela est principalement causé par une croissance du PIB en valeur sur estimé et des cibles de dépenses publiques primaires « sans cesse manquées ».

Ceci est également contenu dans la figure 2 où les trajectoires prévues du déficit public se sont presque systématiquement révélées trop opti-

mistes. Autrement dit, les gouvernements anticipaient une réduction du déficit plus rapide que ce qui s'est produit dans les faits. On le constate graphiquement que le constat est le même que celui de la note n°2024-2 (Dubois et Gilquin, 2024) du HCFP en regardant les graphiques b) et c). Les cibles de dépenses n'ont jamais été at-

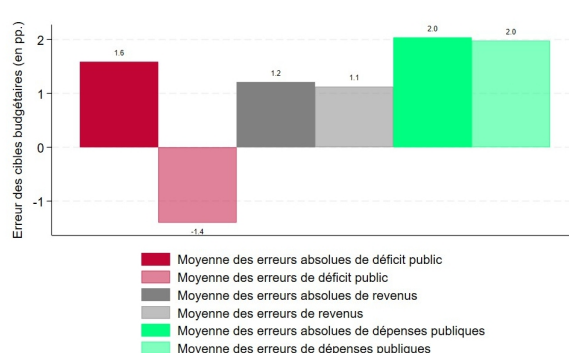
Figure 3 : Moyenne des erreurs dans les prévisions du PIB réel et de la dette publique (1998-2024)



Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.

Note : Les années de crises ont été supprimées de l'échantillon.

Figure 4 : Moyenne des erreurs dans les ciblages du déficit public, des revenus totaux et des dépenses publiques (1998-2024)



Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.

Note : Les années de crises ont été supprimées de l'échantillon.

teintes et ont constamment été pessimistes de la part des gouvernements. Le constat est le même pour les revenus mais dans une moindre mesure. Nous allons maintenant mesurer cet écart via différentes mesures.

Les deux tableaux 2 et 3, permettent d'apprécier à la fois la précision (tableau 2) et le biais directionnel (tableau 3) des anticipations économiques formulées par les gouvernements français. Dans le tableau 1, les erreurs absolues montrent que les prévisions les plus imprécises concernent la dette publique à long terme, avec une erreur moyenne de 10,99 pp, suivie par les

prévisions de dépenses publiques (LT) et de déficit (LT). Cela traduit une difficulté chronique à anticiper les dynamiques budgétaires structurelles. Les erreurs sur le PIB sont relativement plus contenues (0,95 pp en moyenne), mais restent significatives. La distribution des erreurs présente souvent une asymétrie positive (*skewness* > 0) et une longue distribution (*kurtosis* > 3), traduisant des épisodes d'erreurs extrêmes (ex : années de crise). Les erreurs à court terme sont systématiquement plus faibles que les erreurs à long terme, ce qui reflète l'effet mécanique de l'allongement de l'horizon prévisionnel.

Tableau 2 : Erreurs moyennes absolues de prévision macroéconomiques et budgétaires (1998-2024), en pp

Variable	Moyenne	Écart type	Médiane	Min	Max	Skew.	Kurt.
PIB	0.95	0.66	0.82	0.19	3.23	2.02	7.75
PIB (CT)	0.77	0.94	0.49	0.02	4.11	2.41	8.85
PIB (LT)	1.08	1.33	0.59	0.01	4.98	1.85	5.78
Revenues	1.34	1.75	0.57	0.16	6.47	2.11	6.27
Revenues (CT)	1.31	1.83	0.50	0.00	6.50	2.02	5.89
Revenues (LT)	1.78	1.90	0.92	0.05	6.10	1.22	3.21
Dépenses publiques	2.01	1.09	2.08	0.50	4.17	0.46	2.12
Dépenses publiques (CT)	1.64	1.23	1.22	0.05	3.70	0.40	1.71
Dépenses publiques (LT)	4.03	1.82	3.77	1.60	7.10	0.27	1.82
Déficit	1.81	0.97	1.82	0.43	3.73	0.46	2.23
Déficit (CT)	1.26	1.00	1.03	0.14	3.01	0.69	2.05
Déficit (LT)	3.38	1.66	3.30	1.00	6.40	0.39	1.97
Dette	5.38	3.47	5.70	1.10	13.79	0.97	3.29
Dette (CT)	3.46	2.94	2.73	0.18	10.65	0.92	3.13
Dette (LT)	10.99	7.18	8.46	2.37	27.40	0.74	2.56

Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.

Tableau 3 : Erreurs moyennes de prévisions macroéconomiques et budgétaires (1998-2024), en pp

Variable	Moyenne	Écart type	Médiane	Min	Max	Skew.	Kurt.
PIB	-0.51	0.71	-0.32	-2.78	0.24	-1.55	5.89
PIB (CT)	-0.52	1.11	-0.36	-4.11	1.06	-1.72	6.50
PIB (LT)	-1.03	1.37	-0.59	-4.98	0.21	-1.73	5.45
Revenues	1.26	1.81	0.57	-0.16	6.47	2.00	5.95
Revenues (CT)	1.23	1.89	0.50	-0.43	6.50	1.90	5.59
Revenues (LT)	1.77	1.92	0.92	-0.10	6.10	1.19	3.19
Dépenses publiques	1.89	1.24	2.08	-0.63	4.17	0.07	2.40
Dépenses publiques (CT)	1.51	1.39	1.22	-0.82	3.70	0.12	1.81
Dépenses publiques (LT)	4.03	1.82	3.77	1.60	7.10	0.27	1.82
Déficit	-1.63	1.02	-1.74	-3.73	-0.07	-0.45	2.40
Déficit (CT)	-1.10	1.19	-1.03	-3.01	0.65	-0.31	1.96
Déficit (LT)	-3.38	1.66	-3.30	-6.40	-1.00	-0.39	1.97
Dette	4.71	4.11	4.80	-4.29	13.79	0.32	3.44
Dette (CT)	3.03	3.41	2.37	-4.07	10.65	0.39	3.15
Dette (LT)	10.30	8.19	8.46	-6.55	27.40	0.21	2.77

Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.

Le tableau 3 met en évidence la présence de biais d'optimisme et de pessimisme dans les prévisions françaises. Les erreurs moyennes de croissance du PIB sont négatives (-0,51 pp à -1,03 pp), révélant un biais optimiste lié à une surestimation récurrente de la croissance. Ce biais se retrouve dans les prévisions de déficit (erreurs négatives, trajectoires trop favorables)

et dans celles de dette publique, où l'on observe un biais optimiste marqué (erreur moyenne de 4,71 pp). En revanche, les prévisions de recettes fiscales apparaissent biaisées à la hausse (moyenne positive de +1,26 pp), probablement en lien avec l'excès d'optimisme sur la croissance nominale. La combinaison de prévisions de croissance trop optimistes, et de recettes et dépenses publiques sous-estimées à long terme constitue une mécanique classique de dérive budgétaire.

Les figures 3 et 4 montrent les résultats de ces mesures. Les années de crises ont été supprimées de l'échantillon pour ne pas biaiser les résultats par des chocs budgétaires non prévus et ainsi se focaliser sur les années où les gouvernements ont pu faire leur prévision en tenant compte de la conjoncture économique. On constate que l'erreur est plus forte pour la dette publique, jusqu'à 4,3 pp en moyenne. Les prévisions de PIB réel sont bien optimistes avec une erreur moyenne négative à -0,4 pp. Il en est de même concernant la cible de déficit (Figure 2) où la moyenne des erreurs est négative également à -1,4 pp. Inversement, les erreurs moyennes des revenus et des dépenses sont positives, donc des cibles pessimistes, avec un accent plus fort sur les erreurs des dépenses publiques à 2 pp contre 1,1 pour les revenus.

Pour évaluer si les biais observés dans les prévisions gouvernementales sont spécifiques à l'exécutif ou relèvent d'une difficulté plus générale de prévision, nous comparons nos résultats avec ceux de l'OFCE pour la croissance du PIB réel à un an (Dauvin et Péléraux, 2019). Leurs données sur la période 1999-2018 indiquent qu'en comparaison avec les comptes provisoires, leurs prévisions de croissance présentent un biais optimiste moyen de -0,25 pp selon la convention retenue (Réalisation - Prévision),

avec ceux de l'OFCE pour la croissance du PIB réel à un an (Dauvin et Péléraux, 2019). Leurs données sur la période 1999-2018 indiquent qu'en comparaison avec les comptes provisoires, leurs prévisions de croissance présentent un biais optimiste moyen de -0,25 pp selon la convention retenue (Réalisation - Prévision),

soit une légère surestimation de la croissance effective.

En revanche, nos données indiquent que les prévisions gouvernementales affichent un biais optimiste de -0,47 pp, soit près du double de celui observé pour l’OFCE. Il en est de même concernant les prévisions de la part des prévisionnistes de *Consensus Economics* (-0,15 pp en moyenne). Cet écart suggère que, si la difficulté de prévoir en temps réel explique une partie des erreurs, la persistance et l’ampleur du biais optimiste des prévisions gouvernementales relèvent également de facteurs institutionnels et incitatifs propres à l’exécutif. Ces éléments confirment que les biais optimistes observés dans les prévisions gouvernementales ne sont pas uniquement liés à des incitations stratégiques, mais reflètent aussi la difficulté structurelle de prévoir en temps réel. Le rôle du HCFP apparaît alors d’autant plus essentiel qu’il vise à limiter l’ampleur de ces biais dans le cadre institutionnel français.

5. Impact du HCFP sur les prévisions

Depuis l’introduction du HCFP, on constate une réduction drastique de ces erreurs de prévisions

Tableau 4 : Erreurs moyennes de prévisions macroéconomiques et budgétaires (1998-2024) avec et sans HCFP, en pp

		Variable	Moy.	SD	Médiane	Min	Max	Skewness	Kurtosis
IFI = NON (1998-2012)									
PIB	Moy.		-0.57	0.53	-0.68	-1.16	0.24	0.45	1.82
	CT		-0.45	0.90	-0.52	-2.33	1.06	-0.28	2.72
	LT		-1.28	1.48	-1.15	-4.98	0.21	-1.41	4.25
Revenus	Moy.		1.66	2.21	0.70	-0.16	6.47	1.31	3.35
	CT		1.62	2.31	0.50	-0.43	6.50	1.25	3.17
	LT		1.91	2.09	1.15	-0.10	6.10	0.97	2.55
Dépenses	Moy.		2.24	1.21	2.08	0.77	4.17	0.23	1.66
	CT		1.62	1.44	1.03	-0.40	3.70	0.20	1.51
	LT		4.22	1.92	4.50	1.60	7.10	0.07	1.64
Déficit	Moy.		-1.73	1.07	-1.74	-3.73	-0.07	-0.51	2.50
	CT		-1.16	1.21	-1.03	-3.00	0.65	-0.28	1.97
	LT		-3.47	1.61	-3.35	-6.40	-1.00	-0.32	2.25
Dettes	Moy.		5.78	3.71	4.80	1.57	13.79	1.13	3.28
	CT		3.82	3.29	3.71	-0.32	10.65	0.72	2.82
	LT		11.34	7.74	10.62	2.37	27.40	0.70	2.54
IFI = OUI (2013-2024)									
PIB	Moy.		-0.30	0.83	-0.04	-2.78	0.12	-2.75	8.77
	CT		-0.49	1.23	-0.09	-4.11	0.24	-2.58	8.18
	LT		-0.22	0.38	-0.22	-0.59	0.17	0.02	1.12
Revenus	Moy.		0.54	0.46	0.52	-0.04	1.24	0.16	1.56
	CT		0.54	0.60	0.40	-0.15	1.47	0.28	1.61
	LT		1.13	0.84	0.70	0.60	2.10	0.70	1.50
Dépenses	Moy.		1.07	1.05	0.73	-0.63	2.48	0.12	1.84
	CT		1.10	1.25	0.91	-0.82	3.52	0.35	2.48
	LT		3.17	1.11	3.30	2.00	4.20	-0.22	1.50
Déficit	Moy.		-1.11	1.08	-0.68	-2.97	0.65	-0.27	2.21
	CT		-0.81	1.17	-0.55	-3.01	0.89	-0.40	2.39
	LT		-3.17	1.90	-2.38	-5.88	-1.20	-0.56	1.64
Dettes	Moy.		2.04	4.03	1.81	-4.29	8.83	0.43	2.43
	CT		1.14	3.16	0.94	-4.07	7.39	0.38	2.99
	LT		8.05	9.41	6.91	-6.55	18.87	-0.26	2.10

Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l’auteur.

et de ciblage budgétaires comme le montrent les Figures 5 et 6. Après l’implémentation du HCFP, la précision des prévisions de dette publique s’est nettement améliorée, l’erreur moyenne absolue ayant été réduite de moitié, passant de 6,6 pp à 3 pp. De plus, la prévision du PIB réel est moins optimiste en moyenne. L’optimisme diminue également pour les ciblage de déficit, il en est de même pour le pessimisme des ciblage de revenus et de dépenses en moyenne. Le HCFP, bien qu’il ne produise pas les prévisions budgétaires officielles et donne juste un avis sur celles du gouvernement, a permis cette baisse via d’autres canaux de transmission comme la transparence budgétaire, une plus grande mise en lumière médiatique des projets de loi de finances, les avis rapportés, etc. Cependant, la causalité n’est pas étudiée ici, seulement la corrélation.

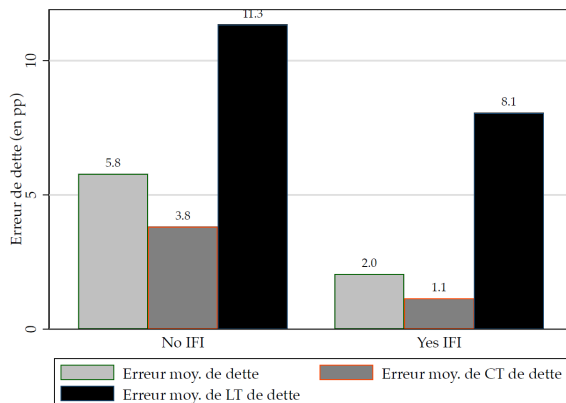
L’examen comparatif des tableaux 4 et 5 avant (1998-2012) et après l’instauration du HCFP (2013-2024) suggère un resserrement significatif de la distribution des erreurs de prévision et une atténuation du biais optimiste qui caractérisait les projections françaises. Dans la période pré-HCFP, les erreurs absolues moyennes attei-

gnaient 0,95 pp pour la croissance, 1,66 pp pour les recettes et surtout 11,34 pp pour la dette à long terme ; après 2013, ces valeurs reculent respectivement à 0,73, 0,64 et 8,05 pp respectivement, indiquant un gain de précision de l’ordre de 20 % à 30 % sur les grandeurs macroéconomiques et jusqu’à 30 % sur la dette à long terme. Du côté des erreurs signées, le biais de croissance se réduit (de -0,57 pp à -0,30 pp), entraînant mécaniquement une diminution de la sous-estimation des recettes (de +1,66 pp à +0,54 pp) et de la sous-estimation du déficit (de -1,73 pp à -1,11 pp) ; la dérive de dette demeure, mais l’erreur moyenne passe de 5,78 pp à 2,04 pp, soit une division par plus de deux.

Tableau 5 : Erreurs moyennes absolues de prévisions macroéconomiques et budgétaires (1998-2024) avec et sans HCFP, en pp

	Variable	Moy.	SD	Médiane	Min	Max	Skewness	Kurtosis
IFI = NON (1998-2012)								
PIB	Moy.	1.00	0.40	0.96	0.45	1.62	0.26	2.01
	CT	0.79	0.60	0.62	0.02	2.33	1.22	4.32
	LT	1.31	1.44	1.15	0.01	4.98	1.49	4.41
Revenus	Moy.	1.76	2.13	0.70	0.16	6.47	1.40	3.51
	CT	1.73	2.22	0.50	0.00	6.50	1.34	3.32
	LT	1.93	2.07	1.15	0.05	6.10	0.99	2.57
Dépenses	Moy.	2.29	1.15	2.08	0.94	4.17	0.30	1.69
	CT	1.69	1.35	1.03	0.05	3.70	0.33	1.42
	LT	4.22	1.92	4.50	1.60	7.10	0.07	1.64
Déficit	Moy.	1.88	0.96	1.82	0.56	3.73	0.66	2.58
	CT	1.31	1.03	1.03	0.23	3.00	0.69	1.98
	LT	3.47	1.61	3.35	1.00	6.40	0.32	2.25
Dettes	Moy.	5.94	3.67	5.70	1.59	13.79	1.05	3.22
	CT	3.89	3.20	3.71	0.18	10.65	0.83	2.90
	LT	11.34	7.74	10.62	2.37	27.40	0.70	2.54
IFI=OUI (2013-2024)								
PIB	Moy.	0.73	0.87	0.54	0.08	3.23	2.33	7.37
	CT	0.58	1.19	0.13	0.02	4.11	2.69	8.55
	LT	0.33	0.26	0.33	0.04	0.59	-0.05	1.25
Revenus	Moy.	0.64	0.36	0.52	0.17	1.24	0.36	1.72
	CT	0.62	0.52	0.40	0.13	1.47	0.55	1.63
	LT	1.13	0.84	0.70	0.60	2.10	0.70	1.50
Dépenses	Moy.	1.30	0.85	1.04	0.29	2.64	0.52	1.73
	CT	1.27	1.06	0.91	0.01	3.52	0.77	2.83
	LT	3.17	1.11	3.30	2.00	4.20	-0.22	1.50
Déficit	Moy.	1.41	1.00	1.03	0.43	3.20	0.73	1.97
	CT	1.09	0.89	0.89	0.14	3.01	1.06	3.06
	LT	3.17	1.90	2.38	1.20	5.88	0.56	1.64
Dettes	Moy.	3.60	3.03	2.22	0.74	9.08	0.96	2.41
	CT	2.39	2.27	1.40	0.24	7.39	1.11	3.09
	LT	10.24	6.37	6.96	4.34	18.87	0.63	1.53

Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.

Figure 5 : Moyenne des erreurs dans les prévisions de la dette publique avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)

Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.

Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Parallèlement, la baisse systématique de l'asymétrie (*skewness*) et de la taille de la distribution (*kurtosis*) sur la plupart des agrégats traduit la baisse d'épisodes extrêmes et une distribution d'erreurs plus concentrée autour de zéro. En somme, ces tableaux confirment que l'introduction du HCFP s'est accompagnée d'une amélioration tangible de la qualité prévisionnelle. Les projections sont moins dispersées et moins biaisées, notamment sur le couple croissance-re-

cettes et sur la trajectoire de dette, ce qui corrobore le rôle disciplinant d'une institution fiscale indépendante sur la crédibilité budgétaire nationale. Ces chiffres sont confirmés par les figures 5 à 9 et A1 à A5.

Bien que les moyennes des erreurs de prévision suggèrent une amélioration de la précision après l'introduction des institutions budgétaires indépendantes, cette approche reste descriptive. Afin d'identifier rigoureusement l'existence d'un changement structurel dans les données, nous estimons à présent un modèle en séries temporelles interrompues (Interrupted Time Series, ITS). Ce type de modèle permet de tester si un événement institutionnel, ici l'introduction du HCFP en 2013, s'est accompagné

d'une rupture de tendance dans les erreurs de prévision : soit un saut immédiat de leur niveau, soit une modification durable de leur trajectoire. Autrement dit, l'ITS ne mesure pas seulement si les prévisions se sont améliorées après 2013, mais s'interroge sur la nature de cette amélioration : ponctuelle ou structurelle. Cette approche fournit donc un cadre simple mais rigoureux pour distinguer un changement conjoncturel d'un effet institutionnel durable.

Le modèle ITS spécifie l'évolution de l'erreur de prévision Y_t en fonction d'une tendance temporelle linéaire ($\beta_1 \times time_t$) d'un indicateur binaire post-intervention ($\beta_2 \times post_t$) qui prend la valeur 1 à partir de l'année d'implémentation du HCFP, et d'un terme d'interaction entre la tendance et cette même période post-intervention ($\beta_3 \times time_t \times post_t$). Autrement dit :

$$Y_t = \beta_0 + \beta_1 \cdot time_t + \beta_2 \cdot post_t + \beta_3 \cdot (time_t \times post_t) + \varepsilon_t.$$

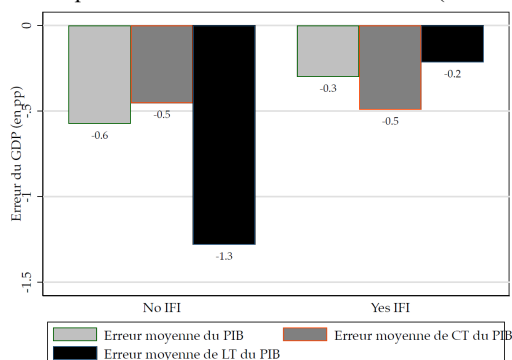
Le coefficient β_2 mesure l'amplitude du saut (positif ou négatif) qui se produit immédiatement après l'année d'introduction du HCFP, toutes choses égales par ailleurs. Le coefficient β_3 capture la modification de la pente de la série après l'intervention : une valeur négative signifierait, par exemple, que la tendance de long terme de l'erreur de prévision s'inverse ou s'atténue dès la mise en place du HCFP, tandis

qu'une valeur positive indiquerait une accélération du biais à partir de ce point. Ainsi, β_2 identifie un effet instantané de l'intervention sur le niveau de Y_t , et β_3 révèle si la trajectoire temporelle de Y_t se transforme durablement au-delà du simple effet ponctuel.

Les estimations ITS confirment qu'une rupture significative n'apparaît que pour les erreurs de prévision des dépenses : la mise en place du HCFP s'accompagne d'un saut de niveau positif

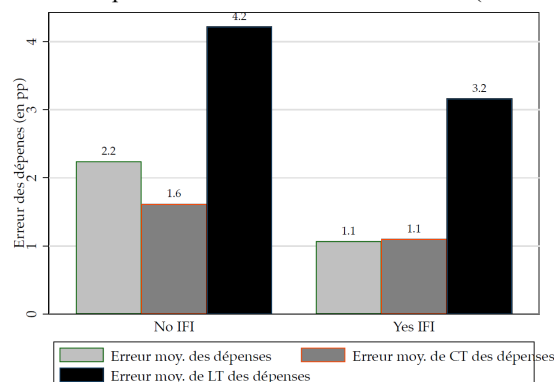
que l'influence du HCFP se concentre sur le contrôle ex ante des enveloppes de dépense, tandis que la production et les prévisions de recettes, davantage soumises à des chocs exogènes et à des hypothèses de croissance, restent hors de portée de son pouvoir disciplinaire. Le tableau 6 montre que les erreurs absolues de dépenses connaissent un niveau et une pente post-HCFP significativement modifiés ($\beta_2 = -2,283$; $\beta_3 = -0,374$; $p < 0,01$), reflétant une amélioration de la précision des prévisions.

Figure 6 : Moyenne des erreurs dans les prévisions du PIB réel avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



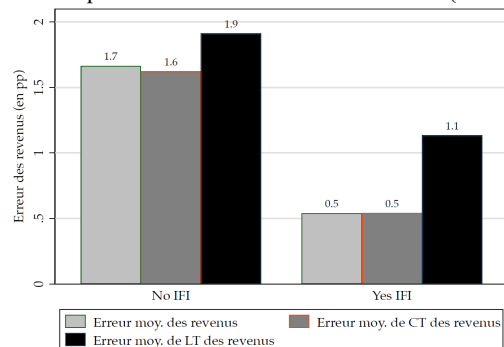
Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Figure 8 : Moyenne des erreurs dans les prévisions des dépenses totales avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



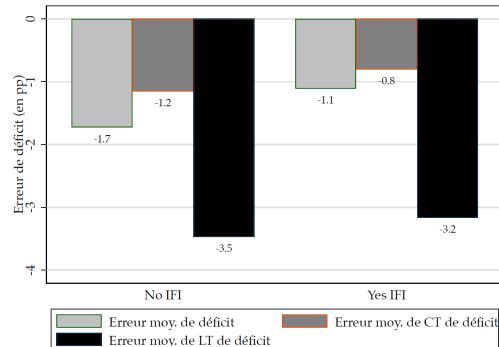
Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Figure 7 : Moyenne des erreurs dans les prévisions du revenu total avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Figure 9 : Moyenne des erreurs dans les prévisions de déficit avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

immédiatement après 2013, suivi d'une pente fortement négative, indiquant un ajustement rapide vers une plus grande précision ex post (Figure 13). En revanche, les trajectoires du PIB (Figure 10) et des recettes (Figure 14) demeurent statistiquement inchangées : ni le niveau ni la tendance des erreurs n'évoluent de façon significative autour de l'intervention, comme le montrent les courbes quasi linéaires. Il en est de même pour la dette (Figure 11) et le déficit (Figure 12). Cette hétérogénéité suggère

En examinant désormais les erreurs moyennes, on constate que l'introduction du HCFP a eu un impact positif sur les dépenses et la dette, réduisant le biais pessimiste et optimiste respectivement (Figures 11 et 12), et pour le PIB diminuant cette fois-ci le biais optimiste (Figure 13). Les estimations ITS appliquées aux erreurs moyennes confirment l'existence de ruptures structurelles différenciées. Pour le PIB, le test conjoint de le tableau 7 est significatif ($p = 0,0048$), signe d'une modification globale

après 2013, même si le saut de niveau n'est pas lui-même significatif. Les dépenses affichent un saut positif important ($\beta_2 = -1,913$; $p < 0,01$) suivi d'une pente fortement négative ($\beta_3 = -0,421$; $p < 0,001$), témoignant d'une baisse du pessimisme des prévisions.

Figure 10 : Erreurs absolues de prévision du PIB, modèle ITS

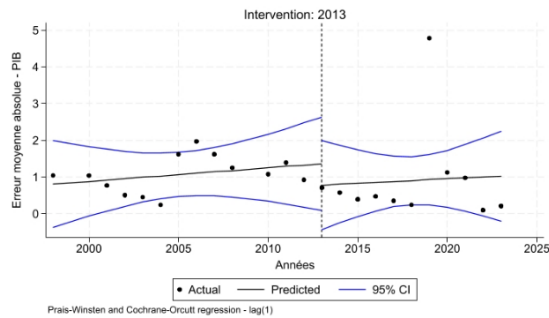


Figure 11 : Erreurs de prévision de la dette, modèle ITS

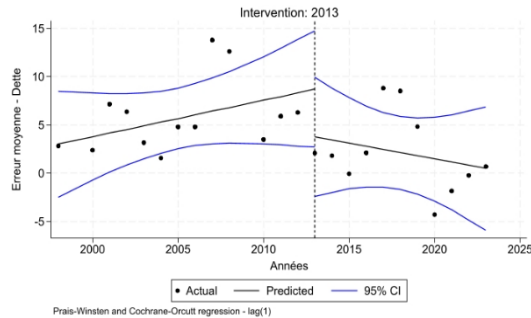


Figure 12 : Erreurs de prévision des dépenses totales, modèle ITS

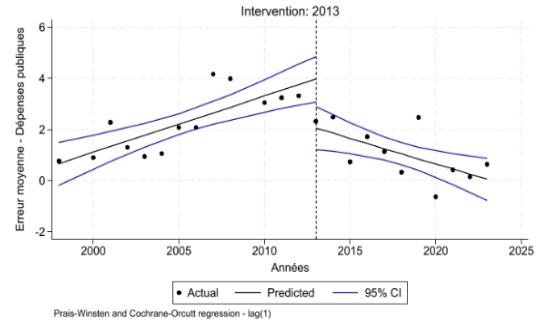


Figure 13 : Erreurs de prévision du PIB, modèle ITS

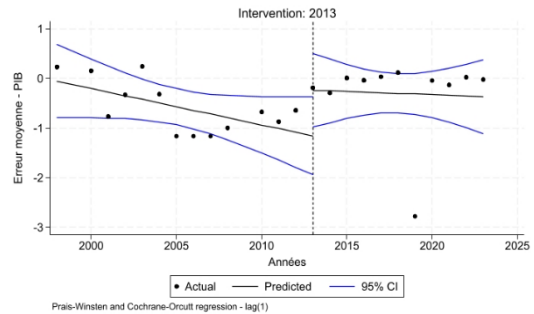


Tableau 6 : Effet du HCFP sur les erreurs absolues, modèles ITS

	PIB	Dépenses	Recettes	Déficit	Dette
Tendance temporelle (t)	0.037 (0.068)	0.240*** (0.066)	-0.297* (0.148)	-0.012 (0.096)	0.508 (0.354)
Changement de niveau 2013	-0.585 (0.839)	-2.283** (0.810)	-0.129 (1.441)	-0.211 (1.064)	-5.285 (3.460)
Interaction ($t \times 2013$)	-0.012 (0.121)	-0.374*** (0.115)	0.319 (0.310)	-0.036 (0.194)	-0.730 (0.740)
Constante	0.808 (0.565)	0.864 (0.545)	4.900*** (1.290)	2.272** (0.819)	3.034 (3.078)
Effet post-tendance	0.025 (0.099)	-0.133 (0.095)	0.022 (0.232)	-0.048 (0.150)	-0.222 (0.554)
R^2	0.026	0.526	0.414	0.130	0.107

Notes: Régressions Prais-Winsten AR(1) avec estimations itérées. Effet post-tendance = somme de la tendance temporelle et de l'interaction. Erreurs standards entre parenthèses.

* $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Afin de vérifier que les ruptures identifiées ne relèvent pas d'un artefact statistique, nous avons conduit des tests de falsification (« placebos ») en plaçant artificiellement l'intervention en 2011 (voir tableaux 8 et 9). Dans ces spécifications, aucune rupture significative n'apparaît pour le PIB, les recettes, le déficit ou la dette, ce qui est cohérent avec les résultats initiaux de 2013 qui ne montraient déjà pas d'effet statistiquement significatif pour ces variables (voir tableaux 8 et 9). Pour les dépenses, le test placebo de 2011 montre qu'une rupture apparaît déjà

avant la création du HCFP, ce qui suggère que l'amélioration observée après 2013 avait été amorcée en amont, et que l'impact propre du HCFP est donc plus difficile à isoler (voir tableaux 8 et 9).

Les résultats ne permettent pas de mettre en évidence de ruptures significatives pour la plupart des variables et peuvent s'expliquer par la nature essentiellement consultative du HCFP, qui limite son influence directe sur les prévisions gouvernementales. Ce constat plaide pour un renforcement de ses pouvoirs, afin que son rôle dépasse l'avis consultatif et puisse réellement peser sur la crédibilité des trajectoires budgétaires.

En résumé, les résultats montrent un biais optimiste persistant sur la croissance, les recettes et la dette, ainsi qu'un biais pessimiste sur les dépenses, tandis que l'introduction du HCFP est corrélée avec une diminution de l'ampleur de ces erreurs, en particulier pour la dette et les dépenses publiques (voir tableau A1).

6. Conclusion et discussion

Cet article montre qu'au-delà des engagements formels inscrits dans le Pacte de stabilité et de croissance, les prévisions budgétaires françaises

de précision des prévisions macroéconomiques et budgétaires depuis la création du HCFP en 2013. En moyenne, les erreurs de prévisions absolues et directionnelles diminuent, en particulier pour la dette et les dépenses publiques. L'approche ITS identifie des ruptures significatives dans les trajectoires des erreurs de prévision, en particulier sur les dépenses, dont la dynamique s'infléchit dès 2011 puis se consolide après l'introduction du HCFP. Cette amélioration n'est toutefois pas généralisée : les prévisions de recettes et de croissance restent vulnérables aux aléas économiques et moins sensibles

Tableau 7 : Effet du HCFP sur les erreurs moyennes, modèles ITS

	PIB	Dépenses	Recettes	Déficit	Dette
Tendance temporelle (t)	-0.073 (0.043)	0.220*** (0.049)	-0.285* (0.146)	0.019 (0.083)	0.380 (0.309)
Changement de niveau 2013	0.920 (0.524)	-1.913*** (0.596)	0.185 (1.548)	-0.010 (0.972)	-4.954 (3.471)
Interaction ($t \times 2013$)	0.061 (0.074)	-0.421*** (0.083)	0.266 (0.301)	0.082 (0.164)	-0.708 (0.623)
Constante	-0.056 (0.353)	0.664 (0.404)	4.515*** (1.260)	-1.872** (0.707)	3.011 (2.642)
Effet post-tendance	-0.013 (0.060)	-0.200*** (0.068)	-0.019 (0.230)	0.101 (0.129)	-0.328 (0.484)
R^2	0.178	0.705	0.379	0.122	0.173

Notes: Régressions Prais–Winsten AR(1) avec estimations itérées. Effet post-tendance = somme de la tendance temporelle et de l'interaction. Erreurs standards entre parenthèses.

* $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Tableau 8 : Test placebo sur les erreurs absolues moyennes, modèles ITS

	PIB	Dépenses	Recettes	Déficit	Dette
Tendance temporelle (t)	0.055 (0.089)	0.284*** (0.090)	-0.302* (0.160)	-0.031 (0.114)	0.434 (0.430)
Changement de niveau 2011	-0.482 (0.876)	-1.222 (0.887)	0.215 (1.441)	0.119 (1.065)	0.442 (3.570)
Interaction ($t \times 2011$)	-0.057 (0.118)	-0.497*** (0.119)	0.254 (0.265)	-0.024 (0.183)	-1.027 (0.735)
Constante	0.726 (0.616)	0.676 (0.623)	4.670*** (1.226)	2.360** (0.858)	3.172 (3.368)
Effet post-tendancet	-0.002 (0.077)	-0.214** (0.092)	-0.048 (0.176)	-0.055 (0.122)	-0.593 (0.483)
R^2	0.023	0.488	0.411	0.129	0.043

Notes: Régressions Prais–Winsten AR(1) avec estimations itérées. Effet post-tendance = somme de la tendance temporelle et de l'interaction. Erreurs standards entre parenthèses.

* $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Tableau 9 : Test placebo sur les erreurs moyennes, modèles ITS

	PIB	Dépenses	Revenus	Déficit	Dette
Tendance temporelle (t)	-0.113* (0.055)	0.270*** (0.067)	-0.304* (0.156)	0.051 (0.102)	0.377 (0.365)
Changement de niveau 2011	0.882 (0.540)	-1.026 (0.649)	0.866 (1.510)	-0.507 (0.978)	-1.402 (3.513)
Interaction ($t \times 2011$)	0.131* (0.070)	-0.524*** (0.084)	0.222 (0.240)	0.052 (0.159)	-0.947 (0.570)
Constante	0.120 (0.380)	0.436 (0.457)	4.178*** (1.152)	-2.004** (0.757)	3.022 (2.716)
Effet post-tendance	0.018 (0.045)	-0.254*** (0.053)	-0.082 (0.161)	0.103 (0.107)	-0.570 (0.382)
R^2	0.209	0.701	0.368	0.127	0.146

Notes: Régressions Prais–Winsten AR(1) avec estimations itérées. Effet post-tendance = somme de la tendance temporelle et de l'interaction. Erreurs standards entre parenthèses.

* $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

ont été marquées par des biais systémiques, alimentés par des hypothèses de croissance excessivement optimistes et des cibles de dépense difficilement tenables. L'analyse longitudinale sur la période 1998–2023 révèle un gain substantiel

à la surveillance institutionnelle. Le rôle du HCFP apparaît ainsi ciblé : en influençant la sincérité des hypothèses budgétaires, notamment sur les dépenses, il renforce la crédibilité globale sans en garantir l'exactitude complète.

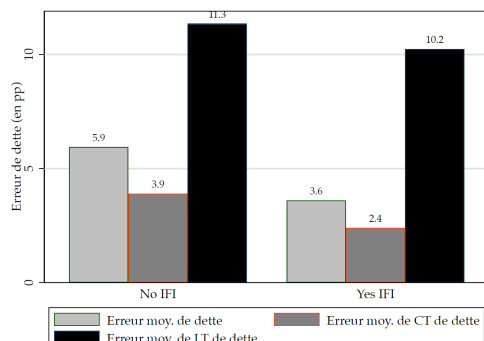
Cette analyse s'inscrit dans un moment charnière pour la gouvernance budgétaire française et européenne. La nouvelle directive de la Commission européenne, adoptée dans le cadre de la réforme du cadre de gouvernance économique en 2024, incite explicitement les États membres à renforcer le rôle et les moyens de leurs institutions budgétaires indépendantes (IFI), considérées comme des garantes de la soutenabilité des finances publiques nationales. Dans ce contexte, les débats en France convergent vers une réforme du périmètre et des prérogatives du Haut Conseil des finances publiques. Le Premier président de la Cour des comptes, s'exprimant lors de la conférence conjointe sur « les leçons à tirer de la dégradation des finances publiques » du 20 mai 2025, a rappelé cette exigence européenne tout en formulant une proposition ambitieuse : « J'ai également pu évoquer la piste d'une externalisation des prévisions pour les confier au HCFP. » Et d'ajouter : « Au-delà des améliorations techniques, il est [...] nécessaire de renforcer le rôle du HCFP. » Cette position ouvre une perspective claire : passer d'un rôle consultatif à un rôle de co-producteur ou de certificateur des prévisions économiques comme le font déjà plusieurs IFI dans l'UE. Les résultats de ce papier confirment qu'une telle évolution institutionnelle serait fondée empiriquement. En effet, les erreurs de prévision diminuent de manière significative depuis la création du HCFP, en particulier sur les dépenses et la dette. Confier au HCFP un rôle plus central dans l'élaboration des trajectoires macro-budgétaires, en conformité avec les nouvelles orientations européennes, constituerait une avancée décisive pour renforcer la crédibilité du cadre budgétaire français.

Références bibliographiques

- Beetsma, R., Giuliadori, M., & Wierds, P. (2009), « Planning to cheat: EU fiscal policy in real time. » *Economic policy* 24(60), 753-804.
- Beetsma, R., Debrun, X., Fang, X., Kim, Y., Lledó, V., Mbaye, S., & Zhang, X. (2019), « Independent fiscal councils: Recent trends and performance. » *European Journal of Political Economy* 57, 53-69.
- Brück, T., & Stephan, A. (2006), « Do Eurozone countries cheat with their budget deficit forecasts? » *Kyklos* 59(1), 3-15.
- Cimadomo, J. (2016). « Real-time data and fiscal policy analysis: A survey of the literature, » *Journal of Economic Surveys* 30(2), 302-326.
- Dauvin, M., & Pélérax, H. (2019), « Comme d'habitude, » [l'OFCE optimiste sur la croissance ? OFCE le blog.](#)
- Debrun, X., & Kinda, T. (2017), « Strengthening post-crisis fiscal credibility: fiscal councils on the rise—a new dataset. » *Fiscal Studies* 38(4), 667-700.
- Dubois, E., & Gilquin, G. (2024), « Les prévisions macroéconomiques et de finances publiques du Gouvernement et leur réalisation, » *Note d'étude* n°2024-2, septembre 2024.
- Debrun, X., & Jonung, L. (2019), « Under threat: Rules-based fiscal policy and how to preserve it, » *European Journal of Political Economy* 57, 142-157.
- Frankel, J., & Schreger, J. (2013), « Over-optimistic official forecasts and fiscal rules in the Eurozone, » *Review of World Economics* 149, 247-272.
- Jonung, L., & Larch, M. (2006), « Improving fiscal policy in the EU: the case for independent forecasts, » *Economic Policy* 21(47), 492-534.
- Holden, K., & Peel, D. A. (1990), « On testing for unbiasedness and efficiency of forecasts, » *The Manchester School of Economic & Social Studies* 58(2), 120-127.
- Lacan, A., & Lebrun, C. (2025), « Pourquoi les objectifs de ratio de dette publique fixés dans les lois de programmation des finances publiques n'ont-ils pas été atteints ? » *Note d'étude* n°2025-1, janvier 2025.
- Metz, T. (2022), « Institutions budgétaires indépendantes dans l'UE : présentations et perspectives futures, » *Bulletin de l'Observatoire des Politiques Économiques en Europe* 46, 77 - 88, été 2022 : Spécial « 50 ans du BETA ».
- Metz, T., Ulloa-Suarez, C., & Valencia, O., (à venir 2025), « Fiscal deviations and the role of Independent fiscal institutions. »
- Pina, Á. M., & Venes, N. M. (2011), « The political economy of EDP fiscal forecasts: an empirical assessment, » *European Journal of Political Economy* 27(3), 534-546.
- Strauch, R., Hallerberg, M., & von Hagen, J. (2004), « Budgetary forecasts in Europe—the track record of stability and convergence programmes, » *ECB Working Paper* No. 307.

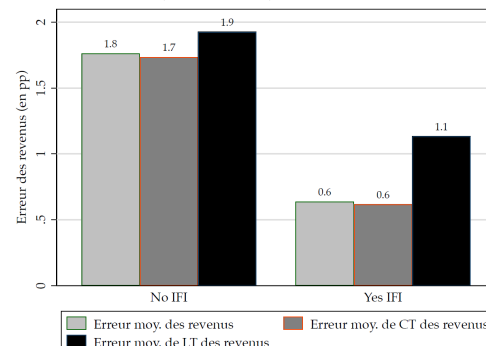
Annexe : Figures et tableau complémentaires

Figure A1 : Moyennes absolues des erreurs dans les prévisions de la dette publique avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



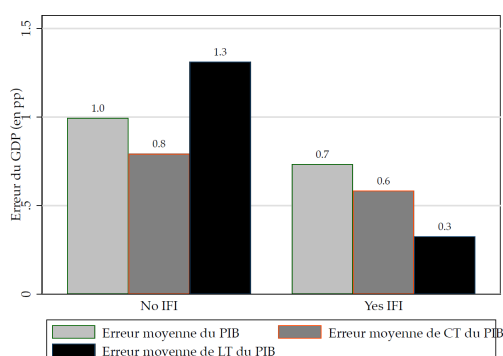
Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Figure A4 : Moyennes absolues des erreurs dans les prévisions de recettes avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



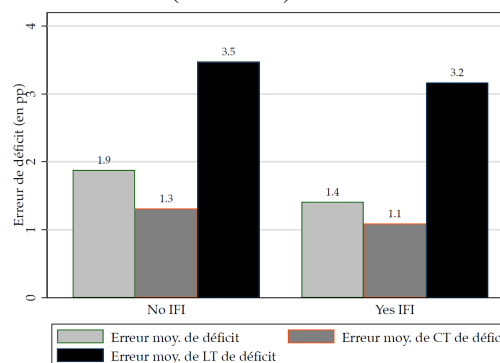
Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Figure A2 : Moyennes absolues des erreurs dans les prévisions de PIB réel avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



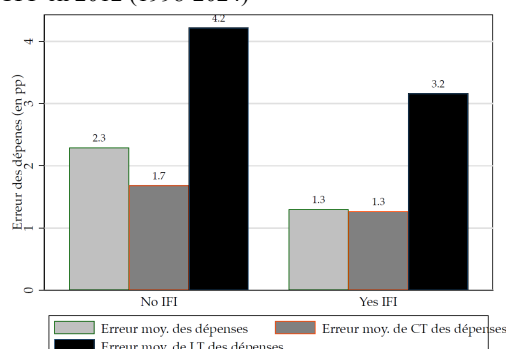
Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Figure A5 : Moyennes absolues des erreurs dans les prévisions de déficit avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Figure A3 : Moyennes absolues des erreurs dans les prévisions de dépenses avant et après l'introduction du HCFP en 2012 (1998-2024)



Source : Commission européenne, Eurostat, calculs de l'auteur.
Note : No IFI= avant l'introduction du HCFP, Yes IFI = après l'introduction du HCFP.

Figure A6 : Erreurs absolues de prévision de la dette, modèle ITS

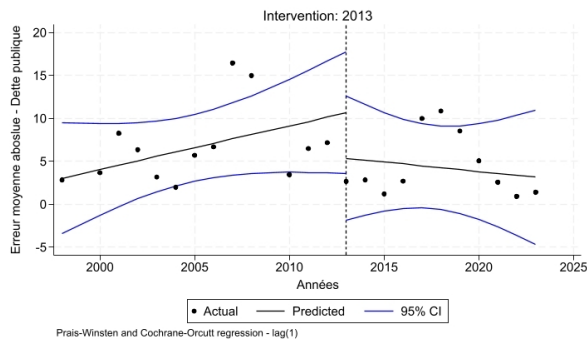


Figure A9 : Erreurs absolues de prévision des recettes totales, modèle ITS

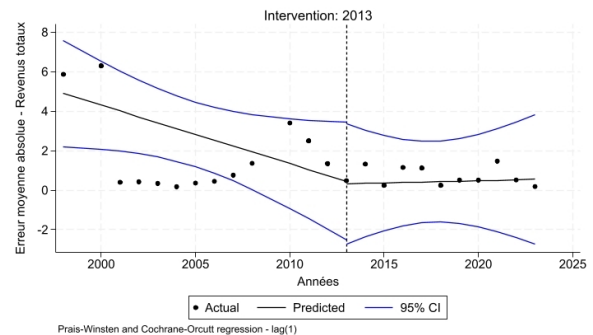


Figure A7 : Erreurs absolues de prévision du déficit, modèle ITS

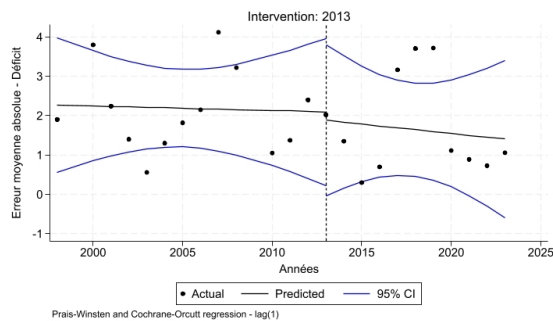


Figure A10 : Erreurs de prévision du déficit, modèle ITS

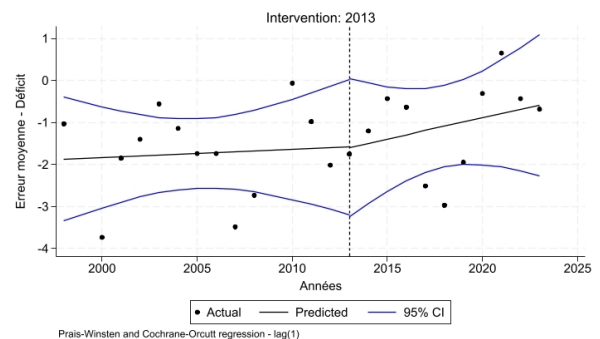


Figure A8 : Erreurs absolues de prévision des dépenses totales, modèle ITS

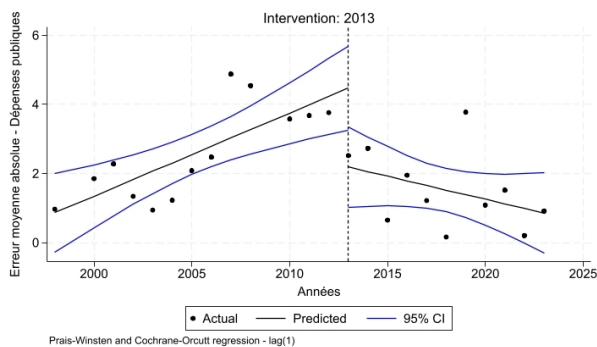


Figure A11 : Erreurs de prévision des recettes totales, modèle ITS

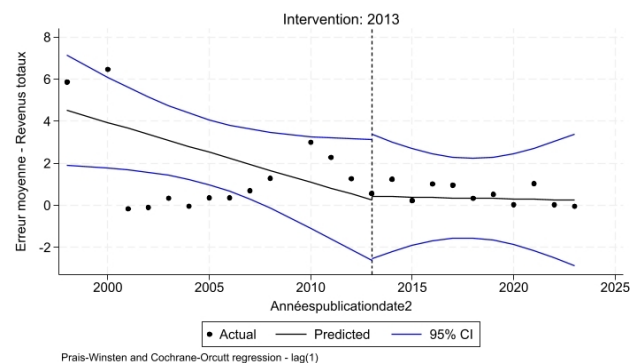
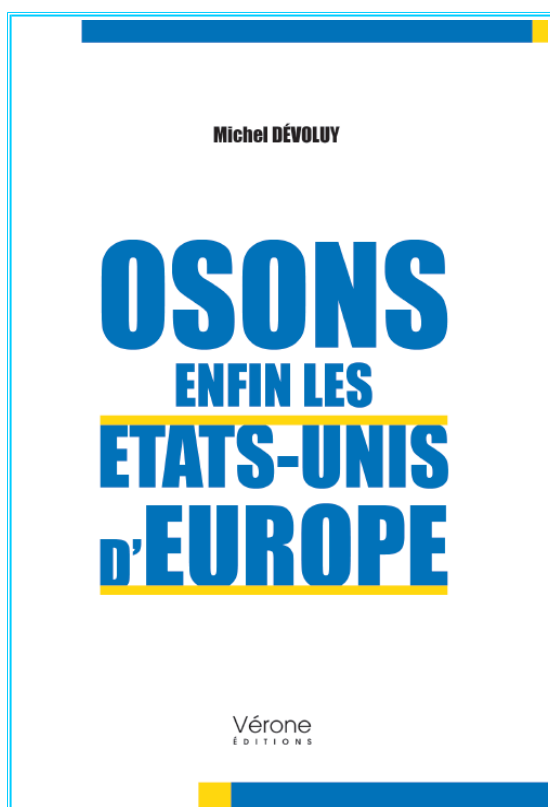


Tableau A1 : Résumé des biais et de l'impact du HCFP

Variable	Signe moyen de l'erreur (Réalisation – Prévision)	Type de biais (selon convention mixte)	Évolution après HCFP
PIB réel	–	Optimisme (Croissance surestimée)	Biais optimiste réduit
Recettes	+	Pessimisme (Recettes sous-estimées)	Réduction partielle
Dépenses	+	Pessimisme (Dépenses sous-estimées)	Biais pessimiste réduit
Déficit	–	Optimisme (Déficit sous-estimée)	Optimisme réduit
Dette	+	Optimisme (Dette sous-estimée)	Optimisme réduit

Osons enfin les États-Unis d'Europe

Michel Dévoluy*



Un court essai publié par Michel Dévoluy en mai 2019 (éditions Véronne) défend la nécessité d'aller avec détermination vers les États-Unis d'Europe pour la zone euro. Nous reprenons ici le texte de la 4^e de couverture. Inachevée et privée de souveraineté politique, l'Union européenne est dans l'incapacité de déployer ses forces au bénéfice de ses citoyens et de ses États membres. Or, l'Union possède la bonne dimension pour se défendre contre la mondialisation

débridée et répondre aux grands défis contemporains. L'urgence appelle les États-Unis d'Europe.

Ce livre prend acte des apports de l'Union, mais il critique son architecture institutionnelle et sa doctrine économique trop libérale. Il combat les dangereuses chimères des replis nationaux et démontre le besoin d'une Europe résolument fédérale pour la zone euro. L'auteur nous invite à regarder l'avenir en face, en pensant aux générations futures. Seuls les États-Unis d'Europe offriront aux Européens du XXI^e siècle un espace politique autonome, puissant, respecté et protecteur. L'identité européenne viendra alors s'ajouter aux identités nationales.

Essai (broché) paru chez Éditions Véronne le 1^{er} mai 2019, grand format, 68 pages.

ISBN : 979-10-284-0851-0

Prix : 11 euros

* Professeur Honoraire à l'Université de Strasbourg, France.

Au-delà des facteurs financiers : le rôle des réseaux, de la confiance, et de l'engagement dans le maintien de l'agriculture biologique

Thi Huong Nhai Nguyen^{*}, Thi Kim Cuong Pham[†], Anne Stenger[‡]

L'article analyse les facteurs qui influencent le maintien des agriculteurs en agriculture biologique (AB), basée sur une enquête menée auprès de 1371 agriculteurs bio du Grand Est. Les principaux facteurs non-monétaires favorables au maintien en AB sont : la confiance dans les institutions agricoles, l'appartenance à des réseaux professionnels, et la consommation personnelle de produits labellisés 'AB'. À l'inverse, les contraintes économiques, les difficultés réglementaires et le manque de débouchés freinent la poursuite en AB. L'étude recommande d'allier incitations financières et sociales, de renforcer les réseaux agricoles, de repenser les politiques territoriales et d'améliorer la communication institutionnelle pour soutenir durablement l'AB.

Codes JEL : D20, Q10.

Mots-clefs : actions publiques, agriculture biologique, incitations monétaires, incitations non monétaires.

1. Introduction

L'agriculture biologique (AB) est une pratique essentielle pour la durabilité environnementale, la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique. En France, le programme Ambition Bio 2027 vise à porter la superficie des terres agricoles consacrées à l'AB à 18 % d'ici 2027, ce qui implique une augmentation de la production. En France, la superficie consacrée à l'AB a augmenté régulièrement depuis 1995. L'AB couvre 10,7 % de la surface agricole nationale, soit 2,88 millions d'hectares, contre seulement 3 % en 2010. La France se classe également parmi les trois premiers pays européens en termes de nombre de producteurs biologiques (Agence Bio, 2023). Malgré son développement en France et en Europe, le maintien des agriculteurs dans l'AB est aujourd'hui un défi majeur, freiné par des contraintes économiques, techniques et sociales (Le Provost et Uthayakumar 2024).

Cette étude¹ explore les facteurs, particulièrement non monétaires influençant la décision des agriculteurs de rester en AB, avec un accent particulier sur la confiance dans les institutions, l'intégration dans des réseaux agricoles, et la consommation de produits biologiques par les agriculteurs eux-mêmes.

2. Contexte

Il n'est pas indifférent de noter qu'après une période d'expansion, l'AB a subi un ralentissement, notamment en raison d'une baisse de la consommation et des aides financières. Face à cette crise, le projet DIS-BIO (Des Incitations Sociales et Spatiales pour le Maintien en BIO), mené en 2023-2024 par une équipe pluridisciplinaire (INRAE, Universités de Strasbourg, Lorraine, Reims et Nanterre), s'est donné pour objectif d'analyser les détermi-

¹ Projet exploratoire DIS-BIO « Des incitations sociales et spatiales pourraient-elles être suffisantes pour le maintien en AB ? », (2023-2024) - Meta programme METABIO INRAE et Agence Bio.

^{*} BETA, Université de Strasbourg, France. E-mail : nhaivungtau@gmail.com. [†] EconomiX, Université Paris Nanterre. E-mail : pham_tkc@parisnanterre.fr. [‡] BETA, INRAE, Université de Strasbourg. E-mail : anne.stenger-letheux@inrae.fr.

nants non monétaires de la décision des agriculteurs de poursuivre en AB.

Des recherches antérieures ont identifié plusieurs facteurs influençant l'adoption de l'AB et le maintien en AB comme les facteurs économiques tels que le coût de conversion, les prix des produits bio, ou la stabilité des revenus. La transition vers l'agriculture biologique implique souvent des investissements initiaux importants, notamment en matériel, en formation et en adaptation des pratiques agricoles. De plus, la période de conversion (3 ans en France) est une phase critique durant laquelle les agriculteurs ne bénéficient pas encore du label bio, mais subissent néanmoins des restrictions sur l'utilisation des intrants conventionnels. Un prix de vente plus élevé peut être un facteur incitatif majeur, mais il dépend de la demande des consommateurs et des circuits de distribution. Une instabilité des prix ou une concurrence avec les produits conventionnels peut freiner la conversion.

L'AB peut offrir une meilleure résilience économique sur le long terme grâce à des coûts de production réduits (moins d'achats d'engrais et pesticides), mais elle reste soumise à des aléas climatiques et à la volatilité des marchés. Des facteurs sociaux comme l'influence des normes, l'appartenance à des groupes agricoles, ou le soutien des pairs jouent aussi un rôle clé dans le maintien en AB. Des facteurs environnementaux et institutionnels comme la perception des politiques publiques et le niveau de confiance, la réglementation, ou les incitations territoriales (des plans d'action locaux, des marchés publics favorisant l'achat de produits bio pour la restauration collective, ou encore des aides régionales supplémentaires) se sont révélés être importants dans les décisions relatives à la conversion en AB (Dessart *et al.* 2019, Sapbamrer et Thammachai 2021, Zhou et Ding 2022).

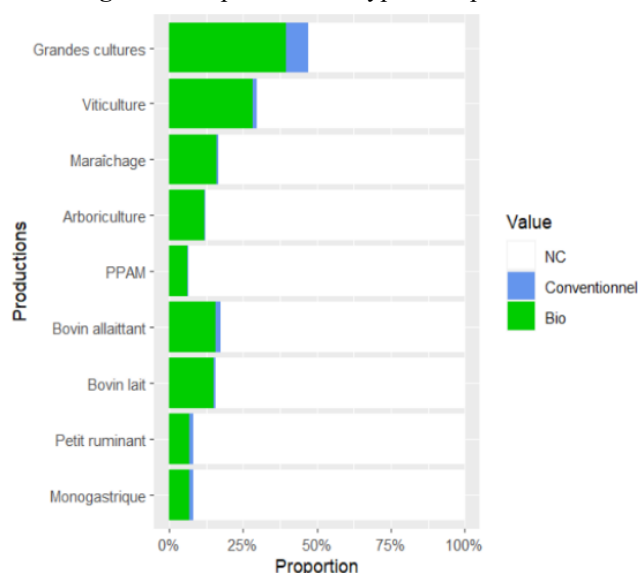
En ce qui concerne les facteurs favorisant la poursuite et le développement de l'agriculture biologique, ils sont nombreux. Parmi eux, on retrouve des liaisons de transport adaptées, des pratiques de commercialisation efficaces, un soutien suffisant à l'agriculture biologique, un appui social, ainsi qu'une sensibilité environnementale accrue (Kołoszko-Chomentowska et Stalgiene 2019). S'ajoutent également l'attitude face aux risques et aux bénéfices, la proximité des marchés biologiques, la fréquence des interactions (Läpple 2010), la motivation sociale, ainsi que la nature des informations et des mé-

dias utilisés (Gatto *et al.* 2019). Par ailleurs, l'adhésion à un groupement agricole et les caractéristiques territoriales sont étroitement liés aux décisions des agriculteurs de se maintenir en agriculture biologique (Ifegbesan et Rampedi 2018, Koesling *et al.* 2012).

3. Objectifs et méthodologie

Notre enquête a été menée en 2024 auprès de 4 000 agriculteurs bio du Grand Est, avec 1371 réponses complètes (taux de réponse de 33 %). Le questionnaire administré en ligne portait sur des aspects socio-économiques, les motivations des agriculteurs, leur rapport aux institutions, et leur engagement personnel envers le bio.

Figure 1 : Répartition des types d'exploitations



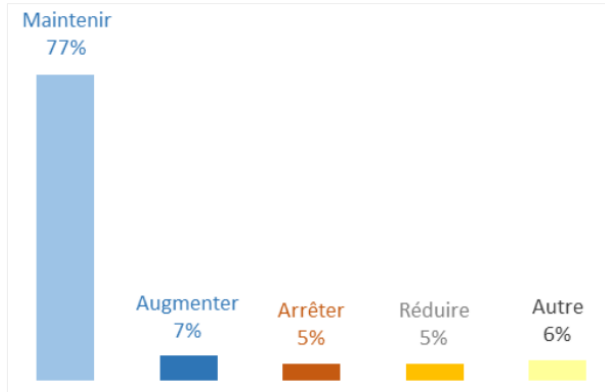
Source : Enquête du projet Dis-Bio, 2024.

La figure 1 illustre les types d'exploitation des agriculteurs en pourcentages, ainsi que la part de la production biologique et conventionnelle sur leurs fermes. Notons que les fermes peuvent être entièrement ou partiellement biologique. Chaque agriculteur peut exercer plusieurs types de production sur sa ferme. Ainsi, la figure 1 indique que la grande majorité des types de productions sont conduites en bio. La part de l'agriculture conventionnelle dans chaque type de production est inférieure ou égale à 2 %, à l'exception des grandes cultures qui représentent 7 %.

En production végétale, les grandes cultures et la viticulture sont les deux principaux types d'exploitation pratiqués par les agriculteurs, avec respectivement 40 % et 20 % des productions biologiques. Tandis qu'en production ani-

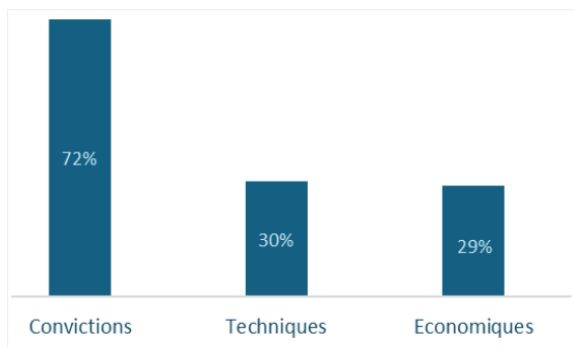
male, ce sont le bovin lait et le bovin allaitant qui prédominent représentant respectivement 16 % et 15 % conduite en bio.

Figure 2 : Perspectives des agriculteurs enquêtés sur l'avenir de l'AB sur leur ferme dans les 5 années à venir



Source : Enquête du projet Dis-Bio, 2024.

Figure 3 : Principales motivations des agriculteurs biologique pour maintenir ou augmenter leur production biologique



Source : Enquête du projet Dis-Bio, 2024.

En moyenne, les agriculteurs bio sont majoritairement des hommes (78,4 % de l'échantillon), leur âge allant de 23 à 90 ans, avec une moyenne de 46-48 ans. En termes de niveau d'éducation, la majorité des agriculteurs ont un

AB et ceux qui envisagent d'augmenter leur production en AB ont une moyenne plus faible, de 6 à 7 ans, ce qui indique qu'ils sont en général plus récents dans leur engagement en AB. Tableau 1 indique que près de trois quarts des agriculteurs (71,6 %) ont un revenu annuel inférieur ou égal à 25 000 euros, dont 44,7 % gagnent moins de 15 000 euros par an. En revanche, seulement 3,1 % des agriculteurs ont un revenu supérieur à 70 000 euros par an.

4. Résultats principaux

Les motivations des agriculteurs pour le maintien en AB

Malgré les difficultés économiques, 84 % des répondants souhaitent maintenir ou augmenter leur production en bio dans les 5 années à venir. Seuls 5 % souhaitent réduire et 5 % ont l'intention d'arrêter complètement la production biologique. Les 6 % restants, classés dans la catégorie « Autre », incluent généralement ceux qui vont prendre leur retraite ainsi que ceux dont les décisions dépendront de l'évolution du secteur biologique (Figure 2).

Cette volonté de maintien ou d'augmentation est motivée principalement par (Figure 3) :

- Des convictions personnelles basées sur un engagement environnemental, éthique et sanitaire (72 %).
- Une maîtrise technique ou une satisfaction professionnelle et sociale liée à la reconnaissance du métier et à des échanges au sein de réseaux agricoles (30 %).
- Des opportunités économiques : la réalité d'une meilleure valorisation en circuit court et d'un accès à des labels complémentaires (29 %).

En revanche, 10 % des agriculteurs envisagent

Tableau 1 : Revenu annuel en fonction de l'intention en AB dans les 5 années à venir

Revenu (euros)	Arrêter (N=60)	Réduire (N=73)	Rester (N=1058)	Augmenter (N=98)	Autre (N=81)	Total (N=1371)
< 15000	38 (63,3 %)	34 (46,6 %)	460 (43,5 %)	41 (41,8 %)	40 (49,4 %)	613 (44,7 %)
15000-25000	13 (21,7 %)	27 (37,0 %)	277 (26,2 %)	28 (28,6 %)	24 (29,6 %)	369 (26,9 %)
25000-35000	7 (11,7 %)	8 (11,0 %)	144 (13,6 %)	8 (8,2 %)	12 (14,8 %)	179 (13,1 %)
35000-50000	1 (1,7 %)	1 (1,4 %)	104 (9,8 %)	11 (11,2 %)	4 (4,9 %)	121 (8,8 %)
50000-70000	1 (1,7 %)	0 (0 %)	39 (3,7 %)	6 (6,1 %)	0 (0 %)	46 (3,4 %)
> 70000	0 (0 %)	3 (4,1 %)	34 (3,2 %)	4 (4,1 %)	1 (1,2 %)	42 (3,1 %)

Source : Enquête du projet Dis-Bio, 2024.

niveau Bac (24,9 %) ou Bac+2 (31,2 %). De plus, 11,9 % ont un niveau d'éducation inférieur au Bac et seulement 0,8 % n'ont aucun diplôme. Ils ont en moyenne 9-10 ans d'expérience en

d'arrêter ou réduire l'AB, principalement en raison :

- de contraintes économiques essentiellement liées à une baisse des revenus et la suppression des aides.
- de difficultés techniques et réglementaires comme les coûts de certification et les exigences administratives.
- du dysfonctionnement des filières de valorisation avec notamment la dépendance aux circuits longs et le manque de débouchés.

En focalisant sur le facteur économique, le tableau 1 indique que parmi les agriculteurs qui prévoient d'arrêter la production biologique, 63,3 % ont un revenu inférieur à 15 000 euros, et 21,7 % ont un revenu entre 15000 euros et 25000 euros, indiquant une évidence du facteur économique comme un des facteurs essentiels de toute activité productive, y compris l'agriculture biologique.

Les déterminants du maintien en AB des agriculteurs du Grand Est

L'analyse des résultats de l'enquête a montré que certains déterminants majoritairement non-monétaires jouent davantage que d'autres dans la décision de rester en bio.

- La confiance dans les institutions joue un rôle clé : les agriculteurs qui ont une confiance élevée dans les institutions agricoles (Agence Bio, Chambres d'Agriculture, réseaux bio) sont plus enclins à poursuivre en AB. En revanche, une méfiance envers les politiques publiques européennes et nationales réduit cette probabilité.
- L'appartenance à des réseaux agricoles favorise le maintien en bio : les agriculteurs intégrés dans des groupes professionnels (coopératives, associations bio) ont 59 % de chances en plus de rester en bio. Ces réseaux offrent un soutien technique et social, renforçant la résilience face aux défis économiques.
- La consommation personnelle de produits 'AB' renforce l'engagement : les agriculteurs consommant majoritairement des produits 'AB' sont significativement plus susceptibles de poursuivre l'AB. Cela traduit une cohérence entre valeurs personnelles et pratiques professionnelles.
- Les incitations territoriales sont peu influentes : contrairement aux attentes, l'appartenance à des zones environnementales spécifiques (ex. Natura 2000, bassins versants) n'a pas d'impact significatif sur le maintien

en bio. Ces dispositifs ne semblent pas directement améliorer la rentabilité ou les conditions de travail des exploitations.

- Le type de production : les maraîchers, arboriculteurs et viticulteurs sont plus motivés à rester en bio, contrairement aux exploitants de grandes cultures ou d'élevage bovin.
- Les circuits de distribution : les producteurs commercialisant en circuit court sont davantage convaincus par l'AB.
- Les facteurs économiques restent un frein majeur : bien que l'étude se concentre sur les incitations non monétaires, les résultats confirment que la stabilité et l'évolution du revenu agricole sont des éléments déterminants. Les agriculteurs ayant un revenu en augmentation sont plus enclins à poursuivre en AB.

5. Pistes pour les politiques publiques

L'étude met en évidence plusieurs leviers pour renforcer le maintien des agriculteurs en AB :

- Le renforcement de la confiance dans les politiques agricoles apparaît comme primordial, tant en matière de transparence que de communication sur les soutiens financiers que sur les réglementations.
- Améliorer la communication institutionnelle : soutenir les réseaux agricoles avec un encouragement des agriculteurs à participer aux associations professionnelles et coopératives bio et faciliter l'intégration des agriculteurs dans des réseaux pour favoriser l'échange de bonnes pratiques.
- Promouvoir la consommation de produits 'AB' chez les agriculteurs : sensibiliser et faciliter l'accès aux produits biologiques pour les producteurs eux-mêmes.
- Repenser les incitations territoriales : adapter les politiques locales pour qu'elles répondent mieux aux besoins des agriculteurs. Cela implique de repenser les politiques rurales mais aussi urbaines en intégrant les bienfaits environnementaux de l'AB comme la suppression des pesticides et des intrants néfastes ainsi que des pratiques respectueuses de l'environnement sans les considérer comme concurrentes d'autres politiques du territoire.
- Encourager le développement des circuits courts, qui valorisent mieux la production bio.

- Allier incitations monétaires et sociales : les aides financières restent cruciales, mais doivent être complétées par des mesures favorisant l'engagement social et institutionnel.
- Renforcer les aides ciblées pour les exploitations fragilisées, notamment celles en grandes cultures et élevage.

6. Conclusion

Le maintien en agriculture biologique ne repose pas uniquement sur des incitations économiques. La confiance institutionnelle, l'intégration dans des réseaux agricoles et la consommation personnelle de produits biologiques sont des facteurs clés influençant la décision des agriculteurs. Pour pérenniser l'AB, les politiques publiques doivent adopter une approche intégrée combinant *soutiens financiers, renforcement des réseaux et incitations comportementales*.

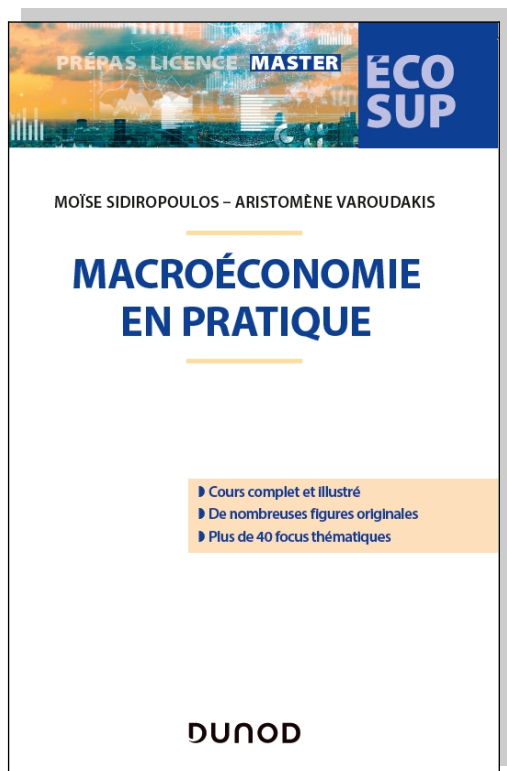
L'enquête DIS-BIO met en lumière l'importance des motivations personnelles, sociales et environnementales dans le maintien de l'AB. Si les contraintes économiques restent un frein, elles ne suffisent pas à expliquer seules les choix des agriculteurs. L'implication dans des réseaux, la reconnaissance sociale et la sensibilisation aux enjeux environnementaux apparaissent comme des leviers majeurs pour garantir l'avenir de l'agriculture biologique en France.

Références bibliographiques

- Agence Bio (2023), [Les chiffres du BIO Panorama 2023](#).
- Dessart, F. J., Barreiro-Hurlé J. et Van Bavel R. (2019), « [Behavioural Factors Affecting the Adoption of Sustainable Farming Practices: A Policy-Oriented Review](#), » *European Review of Agricultural Economics* 46(3), 417–471.
- Ifegbesan, A. P., and I. T. Rampedi (2018), « [Understanding the Role of Socio-Demographic and Geographical Location on Pro-Environmental Behavior in Nigeria](#), » *Applied Environmental Education & Communication* 17(4), 335–351.
- Gatto, P., D. Mozzato, and E. Defrancesco (2019), « [Analysing the Role of Factors Affecting Farmers' Decisions to Continue with Agri-Environmental Schemes from a Temporal Perspective](#), » *Environmental Science & Policy* 92, 237–244.
- Koesling, M., A.-K. Løes, O. Flaten, N. H. Kristensen, and M. W. Hansen (2012), « [Farmers' Reasons for Deregistering from organic farming](#), » *Organic Agriculture* 2(2), 103–116.
- Kołoszko-Chomentowska, Z., and A. Stalgiene (2019), « [Barriers to the Development of organic farming](#), » *Annals of the Polish Association of Agricultural and Agribusiness Economists* XXI (4), 215–222.
- Läpple, D. (2010), « [Adoption and Abandonment of Organic Farming: An Empirical Investigation of the Irish Drystock Sector](#), » *Journal of Agricultural Economics* 61(3), 697–714.
- Le Provost, L. et Uthayakumar, T. (2024), « Agriculture bio : quels débouchés pour sauver la filière ? » *Communiqué de presse*, Fondation pour la Nature et l'Homme.
- Sapbamrer, R., et A. Thammachai (2021), « [A Systematic Review of Factors Influencing Farmers' Adoption of Organic Farming](#), » *Sustainability* 13(7), 3842.
- Zhou, X., et D. Ding (2022), « [Factors Influencing Farmers' Willingness and Behaviors in Organic Agriculture Development: An Empirical Analysis Based on Survey Data of Farmers in Anhui Province](#), » *Sustainability* 14(22), 14945.

Macroéconomie en pratique

Moïse Sidiropoulos*, Aristomène Varoudakis#



Tout en privilégiant les analyses non formalisées et les outils graphiques, la macroéconomie est ici abordée dans sa complexité actuelle, issue des bouleversements économiques profonds qu'ont entraînés les crises récentes. Les chapitres couvrent un vaste champ d'analyse et s'organisent autour:

- d'un cours structuré, assorti de focus thématiques et de nombreuses figures;
- d'une rubrique L'essentiel pour retenir rapidement les points clés du chapitre;
- de questions de révision pour s'évaluer.

Voir pour une note de lecture :

<http://opee.unistra.fr/spip.php?article397>

Cet ouvrage présente les grands concepts et mécanismes de la macroéconomie en alliant la théorie à l'étude des faits, et en analysant les implications des réalités observées pour la politique macroéconomique. Pour cela, plus de 40 études de cas sont présentées sous forme de focus thématiques.

Éditeur : Dunod
Deuxième édition
Date de parution : 03/05/2023
Collection Eco sup – Etude (broché)
ISBN : 2100793721
Nombre de pages 271
Format : Grand Format
Prix : 19,90€ (papier), 14,90€ (ebook).

* Université de Strasbourg, CNRS, BETA UMR 7522, F-67000 Strasbourg, France.

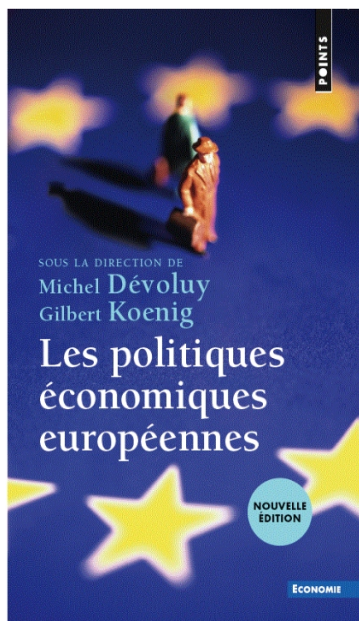
Université de Strasbourg, LaRGE, Institut d'études politiques, Strasbourg, France.

Les ouvrages collectifs publiés par l'OPEE

Les politiques économiques européennes

Sous la direction de Michel Dévoluy et Gilbert Koenig, 2^e édition, Éditions du Seuil, 2015.

Ce livre couvre tous les champs de la politique économique européenne (budget, monnaie, emploi, agriculture, industrie, élargissement, coopération internationale, etc.). Pour chaque politique, il décrit ses fondements, ses résultats, ses problèmes et ses perspectives.



Ouvrage de référence complet et accessible à un large public, il concerne aussi bien les étudiants que les citoyens soucieux de comprendre vraiment des politiques qui, plus que jamais, se trouvent au cœur des plus vifs débats.

Cette nouvelle édition est très largement refondue pour tenir compte des bouleversements institutionnels et politiques survenus après l'échec du projet de Constitution européenne (2005) et depuis la crise financière de 2008.

Les auteurs sont des enseignants-chercheurs de l'université de Strasbourg. Ils sont membres de l'Observatoire des politiques économiques en Europe (OPEE) qui est rattaché au Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA). L'ouvrage est dirigé par Michel Dévoluy et

Gilbert Koenig, tous deux professeurs émérites à l'université de Strasbourg.

www.lecerclepoints.com

Couverture : © John Foxx/Getty Images
Éditions Points, 25 bd Romain-Rolland, Paris
14. ISBN 978.2.7578.5041.1/Imp. en France
01.15 – 10,50€

L'Europe économique et sociale : Singularités, doutes et perspectives

Sous la direction de Michel Dévoluy et Gilbert Koenig, Presses Universitaires de Strasbourg, 2011.

L'évolution future du système européen peut se placer dans la continuité sous réserve de quelques réformes destinée à améliorer la gestion des crises économiques et de rassurer les marchés financiers. Elle peut également se réaliser à la faveur de changements plus profonds qui permettraient notamment de rapprocher le



système de la conception des pères de l'Europe. L'analyse de l'orientation actuelle du système économique et social européen permet d'évaluer le bien fondé d'une telle conception. De plus, elle lève certaines ambiguïtés, notamment celle qui porte sur la relation entre l'économie et le social. Enfin, en évaluant les performances du système et sa gestion de la crise économique de 2008-2009, elle permet de comprendre les inquiétudes que suscite son fonctionnement.

Le système économique et social européen suscite des interrogations et des doutes qui résultent surtout des ambiguïtés qui pèsent sur la nature de ses objectifs et sur sa finalité. Ces ambiguïtés ont émaillé toute l'histoire du développement du projet européen qui est traversée par des tensions entre l'intergouvernemental et le fédéral, par des rivalités entre les approches libérales et interventionnistes et par des oppositions entre l'Europe des élites et l'Europe des peuples. Ces conflits résultent essentiellement des difficultés à trouver une voie satisfaisante pour assurer l'intégration européenne. Jean Monnet a joué un rôle particulièrement important dans cette recherche en essayant de faire passer dans les idées et les faits sa conception de l'intégration européenne par la voie économique. On peut voir une application de cette conception dans la création d'une union monétaire européenne.

Éditeur : Presses universitaires de Strasbourg

Support : Livre broché, 24€

Nb de pages : 320 p.

ISBN-10 : 2-86820-476-7

ISBN-13 : 978-2-86820-476-9

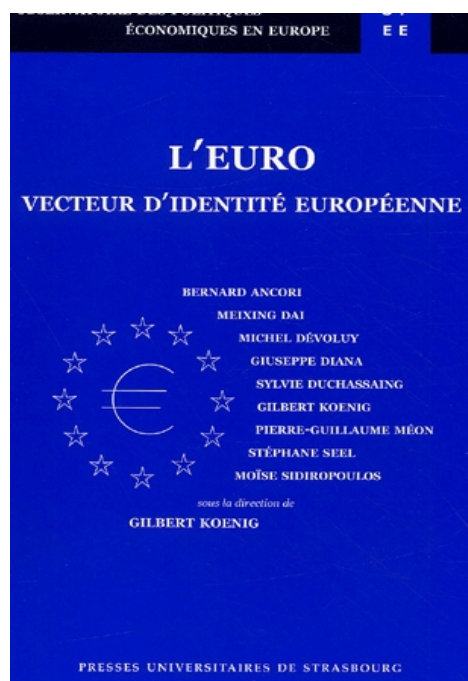
GTIN13 (EAN13) : 9782868204769

L'Euro, vecteur d'identité européenne

Sous la direction de Gilbert Koenig, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002.

L'euro peut s'imposer durablement dans l'espace européen non seulement à cause de ses avantages économiques, mais aussi grâce à sa capacité de susciter un sentiment d'appartenance à cet espace.

Cet ouvrage se propose d'étudier dans une perspective historique et économique, comment l'instauration de l'euro peut contribuer au développement d'un tel sentiment. En tant que monnaie commune à plusieurs pays, l'euro établit des liens sociaux, économiques et juridiques entre les Européens, ce qui suscite un sentiment d'attachement à une communauté. De plus, il délimite l'espace européen vis-à-vis du reste du monde, ce qui favorise l'affirmation d'une appartenance des citoyens à l'Europe par rapport à l'extérieur.



Cette affirmation se traduit notamment par une volonté de détenir une monnaie forte et susceptible de jouer un rôle important dans le système monétaire international. En tant que facteur d'intégration, l'euro façonne une organisation économique, politique et sociale à laquelle les Européens peuvent s'identifier. Ce rôle s'exerce essentiellement par l'intermédiaire de la Banque centrale européenne qui gère la monnaie commune, de l'agencement des politiques macro-économiques que celle-ci engendre et des relations de travail qui s'établissent dans l'union monétaire.

Éditeur : Presses universitaires de Strasbourg

Support : Livre broché, 22€

Nb de pages : 336 p.

ISBN-10 : 2-86820-201-2

ISBN-13 : 978-2-86820-201-7

Appel à contributions pour le Bulletin

Le Bulletin de l'OPEE qui est répertorié dans la base bibliographique RePEc fait appel à des contributions. Des propositions d'articles portant sur la construction de l'Union européenne et ses politiques économiques et sociales sont les bienvenues. Ces articles, précédés d'un bref résumé (destiné à introduire l'article dans le bulletin), ne doivent pas dépasser, sauf exception, 6 000 mots. Les auteurs seront informés rapidement de la décision prise par le Comité de rédaction sur leurs propositions. Pour savoir plus de détails et soumettre une contribution, visitez le [site de l'OPEE](http://opee.unistra.fr).

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES ECONOMIQUES EN EUROPE

Pôle européen de gestion et d'économie (PEGE), 61 avenue de la Forêt Noire, 67085 Strasbourg

Site Internet : <http://opee.unistra.fr>

Comité de pilotage de l'OPEE : Meixing Dai (co-directeur), Gilbert Koenig (co-directeur), Damien Broussolle, Phu Nguyen-Van et Eric Rugraff.

Rédacteur en chef et directeur de la publication : Meixing Dai.

Éditeurs : Thierry Betti, Phu Nguyen-Van et Irem Zeyneloglu.

Numéro ISSN : 1298-1184

Les auteurs ayant contribué à ce numéro : Carlos Berrout-Amezaga – Université de Strasbourg (BETA) – Florence Huart, LEM-CNRS (UMR 9221), Université de Lille – Thi Huong Nhay Nguyen, BETA, Université de Strasbourg – Théo Metz, Université de Strasbourg (BETA) – Thi Kim Cuong Pham, Université Paris Nanterre (EconomiX) – Moïse Sidiropoulos, Université de Strasbourg (BETA) – Anne Stenger, BETA, INRAE, Université de Strasbourg.

Conception graphique : Pierre Roesch.

Édition et mise en ligne : Thierry Betti, Meixing Dai, Phu Nguyen-Van et Irem Zeyneloglu.

Université

de Strasbourg